

# PRIX COURANT



fondé en 1887

MONTREAL, vendredi 23 juin 1916

Vol. XXIX.—No. 26



## Les Produits de Borden

*pour tout le monde du plein air*

Pour celui qui campe, celui qui villégiature, celui qui va en pique-nique, qui fait un voyage chaque semaine en canot ou qui va à la pêche, les Produits Laitiers de Borden sont précisément ce qu'il faut. Ils sont absolument purs et d'un goût délicieux et peuvent être préparés sans la moindre peine et sans le plus petit désagrément.

## N'oubliez pas les Produits BORDEN

Coupez cette annonce, collez-là sur un carton et placez-là dans votre vitrine avec un étalage approprié des produits Borden. Il en résultera pour vous de plus grosses ventes d'été de ces produits laitiers populaires.

**BORDEN MILK CO., LIMITED**

*"Leaders of Quality"*

**MONTREAL**





## Dans tout commerce

Il y a un grand nombre d'articles qui, à certaines saisons, ne se vendent pas et le marchand se creuse la tête pour trouver le moyen de s'en débarrasser coûte que coûte. C'est un fait qui ne se produit jamais avec les

## Essences culinaires de Jonas.

Elles ne connaissent pas de morte-saison. Printemps, Été, Automne et Hiver, la ménagère demande les Essences de Jonas. Avez-vous beaucoup d'articles dans votre magasin qui se vendent avec si peu de peine? C'est pourquoi votre intérêt est de ne jamais manquer d'avoir en stock les

## Essences culinaires de Jonas.

*Manufacturées par*

**HENRI JONAS & CIE., MONTREAL.**

## Un article de saison

est un article à ne pas négliger. Si vous mettez bien en évidence dans votre magasin ou dans votre vitrine l'article du jour, votre clientèle pensera à l'acheter. Y-a-t-il un article qui soit plus de saison que le

## Vernis Militaire de Jonas?

Par les temps de pluie ou de poussière qui ternissent rapidement les chaussures, il n'a pas son pareil pour l'entretien des chaussures en cuir. Si vous voulez offrir à vos clients un Vernis qui donne un brillant solide à la chaussure sans l'endommager, offrez-lui, en toute confiance, le

## Vernis Militaire de Jonas.

**HENRI JONAS & CIE**

FABRICANTS

Maison Fondée en 1870

173 à 177, RUE ST-PAUL, OUEST,

MONTREAL.

# M. L'ÉPICIER:

Détachez cette feuille et épinglez-la sur votre porte--

---

## Madame la Ménagère

Prenez à la Maison

une jarre de Marmelade  
d'Oranges d'Aylmer.  
Etendue sur du pain  
grillé, elle excite l'ap-  
pétit du matin.

Etendue sur du pain, elle est  
excellente pour les enfants.

Délicieuse avec biscuits et ca-  
fé.

Madame, Voulez-vous en  
essayer aujourd'hui?

En vente ici.

---

La Marmelade d'Oranges  
d'Aylmer est du Pur Sucre  
de Canne avec des Oran-  
ges---Fait au Canada par  
des Canadiens.

**DOMINION CANNERS,  
LIMITED,**

HAMILTON,

CANADA

### PRIX COURANTS

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

#### WALTER BAKER & CO., LTD.

Chocolat Premium, pains de ¼ liv. et de ½ liv., boîte de 12 liv., par liv. . . . . 0.37



REGISTERED TRADE-MARK

Breakfast Cocoa, boîtes de 1-5, ¼, ½, 1 et 5 liv. . . . . 0.41  
Chocolat sucré, Caracas, ¼ et ½ de liv., boîtes de 6 lbs. .031  
Caracas Tablets, Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la boîte .125  
Caracas Tablets, cartons 5c, 20 cartons par boîte la boîte . 0.65  
Caracas "Assortis", 33 paq. par boîte, la boîte. . . . . 1.00

Chocolat sucré "Diamond", pain de 1-6 de liv., boîtes de 6 liv. la liv. . . . . 0.24

Chocolat sucré Cinquième, pains de 1-5 de liv., boîtes de 6 liv., la livre . . . . . 0.22

Cocoa Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 liv., la livre . . . . . 0.36

Les prix ci-dessus son F.O.F., Montréal.

#### BRODIE & HARVIE, LIMITED

Farines préparées de Brodie La doz. "XXX" (Étiquette rouge), pnts. 3

lbs. . . . . 1.75  
Pnts. de 6 lbs. . . . . 3.40  
Superb, pnts de 3 lbs. . . . . 1.55  
Pnts. de 6 lbs. . . . . 3.00  
Crescent, pnts. de 3 lbs. . . . . 1.65  
Pnts. de 6 lbs. . . . . 3.20  
Buckwheat, pnts. de 3 lbs. . . . . 1.75  
Pnts. de 6 lbs. . . . . 3.40  
Griddle-Cake, pnts. de 3 lbs. . . . . 1.75  
Pnts de 6 lbs. . . . . 3.40

Les caisses contenant des paquets de 1 doz. de 6 livres ou 2 doz. de 3 lbs. à 20c. chaque.

La pleine valeur est remboursée aux Caisses retournées complètes et en bon état.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE, Montréal.

#### "PRIMUS"

Thé Noir Ceylan et Indien

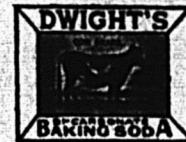
Étiquette Rouge, paquets de 1 lb. c-s 30 lbs., la livre . . . . . 0.33  
Étiquette Rouge, paquets ½ lb., c-s 30 lbs., la livre. . . . . 0.33  
Étiquette Rouge, paquets de ¼ lb., c-s 29¼ lbs., la livre. . . . . 0.33  
Étiquette Argent, paquets 1 lb. c-s 30 lbs., la livre . . . . . 0.40  
Étiquette Argent, paquets ½ lb. c-s 30 lbs., la livre. . . . . 0.40  
Étiquette Argent, paquets de ¼ lb., c-s 29¼ lbs., la livre. . . . . 0.40

#### "PRIMUS"

Thé Vert Naturel, non coloré.

Étiquette Rouge, paquets de 1 lb., c-s 30 lbs., la livre. . . . . 0.33  
Étiquette Rouge, paquets de ½ lb., c-s 30 lbs., la livre. . . . . 0.33  
Étiquette rouge, paquets de ¼ lb., c-s 29¼ lbs., la livre. . . . . 0.33  
Étiquette Argent, paquets de 1 lb., c-s 30 lbs., la livre. . . . . 0.40  
Étiquette Argent, paquets de ½ lb., c-s 30 lbs., la livre. . . . . 0.40  
Étiquette Argent, paquets de ¼ lb., c-s 29¼ lbs., la livre. . . . . 0.40  
Prix spéciaux pour le gros.

CHURCH & DWIGHT  
Cow Brand Baking Soda.



En boîtes seulement.

Emballé comme suit:

Caisses de 96 paquets de 5c. \$3.20  
Caisse de 60 paquets de 1 lb. . . . . 3.20  
Caisse de 120 paquets de ½ lb. . . . . 3.40  
Caisse de 30 paquets de 1 lb., et 60 paq. mélangés, ½ lb. . . . . 3.30

W. CLARK, LIMITED  
Montréal.

Conserves

La doz.  
Corned Beef Compressé. . . . . ½s. \$1.75  
Corned Beef Compressé. . . . . 1s. 2.90  
Corned Beef Compressé. . . . . 2s. 5.40  
Corned Beef Compressé. . . . . 6s. 21.00

Ventes de plus en plus grandes pour vous

# GOLD DUST



Les épiciers qui ont dans leurs vitrines et sur leurs tablettes des étalages de Gold Dust constatent une augmentation de ventes d'un grand nombre de paquets. Faites un étalage de Gold Dust dans votre magasin maintenant.

Chaque femme qui entre dans votre magasin connait Gold Dust—probablement et en a fait l'essai.

Notre vaste et continuelle publicité travail-

le réellement pour vous. Elle explique comment Gold Dust économise de l'ouvrage—comment on peut l'employer pour nettoyer tout.

Gold Dust a plu aux femmes parce qu'il leur épargne du travail—et il a plu aux marchands parce qu'il satisfait les clients—et c'est là le plus grand avantage que peut avoir un magasin.



THE N. K. FAIRBANK COMPANY

LIMITED  
MONTREAL

"Laissez les JUMEAUX GOLD DUST faire votre ouvrage."

Pourquoi cette autre  
moitié de page en  
blanc?

Elle représente les  
ventes de "Nugget"  
que vous manquez.



Agents

R. E. BOYD & CO.,

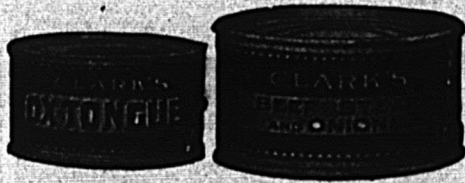
15 Rue Ste-Thérèse, Montréal, P.Q.

---

The Nugget Polish Co.  
Limited

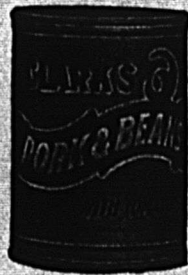
Toronto, Ont.

Corned Beef Compressé.....	14s.	43.00
Roast Beef .....	¼s.	1.75
Roast Beef .....	1s.	2.90
Roast Beef .....	2s.	5.40
Roast Beef .....	6s.	20.00
Boeuf bouilli .....	1s.	2.90
Boeuf bouilli .....	2s.	5.40



Boeuf bouilli .....	6s.	20.00
Veau en gelée .....	¼s.	1.75
Veau en gelée.....	1s.	3.00
Fèves au lard, Sauce Chili, étiquettes rouge et dorée, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse. ....	la douz.	0.65
do, 48 liv., 4 douz. la douz.		0.80
do, grosses boîtes, 42 liv., 2 douz. ....	la douz.	1.30
do, boîtes plates, '51 liv., 2 douz. ....	la douz.	1.70
Fèves à la Végétarienne, avec sauce tomates, boîtes de 42 liv.		1.25
Fèves au lard, grandeur 1½		
Sauce Chili, la douzaine.....		1.10
Sauce Tomates la douzaine....		1.10
Sans sauce la douzaine .....		1.10
Pieds de cochons sans os....	1s.	2.50
Pieds de cochons sans os....	2s.	4.25
Langues d'agneau .....	¼s.	1.90
Boeuf fumé en tranches, boîtes de fer-blanc .....	¼s.	1.70
Boeuf fumé en tranches, boîtes de fer-blanc .....	1s.	2.75
Boeuf fumé en tranches, pots en verre .....	¼s.	1.20

Boeuf fumé en tranches, pots en verre .....¼s. 1.90



Boeuf fumé en tranches, pots en verre .....	1s.	2.75
Langue, jambon et pâté de veau .....	¼s.	1.45
Jambon et pâté de veau.....	¼s.	1.20
Viandes en pots épicées, boîtes en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier.....	¼s.	0.50
Viandes en pot épicées, boîtes en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier.....	¼s.	1.00
Viandes en pots de verre, poulet, jambon, langue.....	¼s.	1.45
Langues .....	¼ s.	2.30
Langues .....	1s.	4.50
Langues de boeuf, boîtes en fer-blanc .....	¼s.	3.00
Langues de boeuf, boîtes en fer-blanc .....	1s.	5.50
Langues de boeuf, boîtes en fer-blanc .....	¼s.	7.50
Langues de boeuf, boîtes en fer-blanc .....	2s.	10.50
Langues en pots de verre ..	1s.	6.50
Langues de boeuf, pots de verre .....	size 1½	10.50

Langues de boeuf, pots de verre. ....	2s.	13.00
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement .....	1s.	1.75
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement .....	2s.	2.85
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement .....	3s.	4.00
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement .....	4s.	5.50
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement .....	5s.	7.00
Viande hachée		
En seaux, 25 lbs.....		0.10½
En cuves, 50 lbs.....		0.10½
Sous verre .....	1s.	2.25

**KETCHUP AUX TOMATES**

Boutelles, 31 " 8 oz. 2.....		\$1.35
Boutelles, 42 " 12 oz. 2.....		1.90
Boutelles, 56 " 16 oz. 2.....		2.40
Ketchup, 1 gallon jar.....		1.30
Ketchup, 5 gallon jars par gal.		1.25

**BEURRE DE PEANUT**

Beurre de Peanut, 16 " — ¼ — 2		\$0.95
Beurre de Peanut, 24 " — ½ — 2		1.40
Beurre de Peanut, 17 " — 1 — 1		1.85
Btes carrées		
Seaux, 24 liv. ....		\$0.17
Seaux, 10 lv. ....		0.18½
5 liv. ....		0.20
Clark's Fluid Beef Cordial, bouteilles de 20 onces, 1 doz. par caisse .....	doz.	10.00
Fèves au lard, sauce tomate, étiquette bleue, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse, la douzaine ..		0.65
do, 48 liv., 4 douz., la douz.		0.80

# Le Soda à Pâte "COW BRAND"

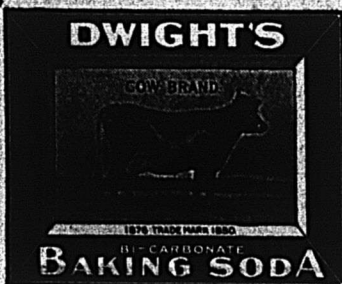
*est toujours fiable, pur, uniforme.*

En raison de sa qualité fiable bien connue, de sa pureté absolue et de sa force le Soda Cow Brand est le grand favori de toutes les ménagères partout. Il se vend constamment et vous rapporte un bon profit

*Achetez-en de votre marchand en gros.*

**CHURCH & DWIGHT**  
LIMITED

Manufacturiers, - - - MONTREAL.



## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR

LA VOIE DOUBLE

### MONTREAL ET TORONTO

Aménagement supérieur. Wagon à compartiments "Club" au train de 11 h. du soir.

#### L'INTERNATIONAL LIMITED

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada Montréal-Toronto-Chicago, à 10.15 du matin, tous les jours.

#### MONTREAL-OTTAWA

8 h. matin, 8 h. 05 soir, tous les jours.  
9 h. 01 matin, 4 h. soir, excepté dimanche.

#### MONTREAL-QUEBEC

#### SHERBROOKE-LENNOXVILLE

8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.  
et 4 h. 16 soir, excepté le dimanche.

#### MONTREAL-PORTLAND

8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.

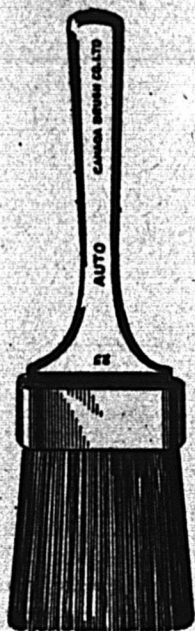
#### EXCURSIONS DE COLONS

Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, chaque mardi, jusqu'au 28 octobre. Bons pour deux mois.

#### BUREAUX DES BILLETS EN VILLE:

123 rue St-Jacques, Angle St-François-Xavier. Tél. Uptown 1187, Hôtel Windsor ou gar. Bonaventure, Main 8239.

**La seule brosse compressée toute droite. - - Faite en Canada.**



Toutes les brosses faites sur ce **MODELE** sont garanties soutenir l'influence de tout liquide sans perdre de poils.

Nous les recommandons comme brosses accomplissant un travail parfait et ne s'affaissant absolument pas.

**Canada Brush Co., Limited**

—AGENTS—

H. R. St. Michel & Co., 19 rue St. Gabriel, Montréal  
Bureau Chef et Usines, St. Jean, N.B.

**Qu'y a-t-il dans un nom?**

Les marques de commerce sont de grande valeur par suite de la réputation du produit qu'elles soutiennent et de la responsabilité et de la confiance du manufacturier. Le nom



(Fait au Canada).

passé pour être de la plus haute qualité et se vendre facilement.

Les produits O-Cedar sont devenus une nécessité ménagère et sont soutenus par les manufacturiers pour une garantie absolue de "satisfaction ou de remboursement."



Aujourd'hui est précisément le jour où vous devriez donner votre commande à votre marchand en gros.

**CHANNELL CHEMICAL CO., Ltd.**  
TORONTO, ONT.

- do, 42 liv., 2 douz., la douz. 1.80
- do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz. . . . . la douz. 1.70
- do, grosses boîtes, 68 liv., 2 douz. . . . . la douz. 1.90
- do, grosses boîtes, 96 liv., 1 douz. . . . . la douz. 6.00
- do, grosses boîtes, 82 liv., ½ douz. . . . . la douz. 8.50

**FEVES AU LARD**

- Etiquette rose, caisse de 66 liv. 4 douz. à la caisse . . la douz. 0.65
- do, 43 liv., 4 douz. à la caisse, la douz. . . . . 0.80
- do, 42 liv., 2 douz. à la caisse, la douz. . . . . 1.30
- do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz. la douz. . . . . 1.70
- do, grosses boîtes, 68 liv., 2 douz. . . . . la douz. 1.90
- do, grosse boîtes, 96 liv., 1 douz. . . . . la douz. 6.00
- do, grosses boîtes, 82 liv., ½ douz. . . . . la douz. 8.50
- Veau en gelée . . . . . 2s. 4.50
- Veau en gelée . . . . . 6s 21.00
- Hachis de Corned Beef . . . ½s. 1.50
- Hachis de Corned Beef . . . 1s. 2.50
- Hachis de Corned Beef . . . 2s. 4.50
- Beefsteak et oignons . . . . ½s. 1.75
- Saucisse de Cambridge . . . . 1s. 3.00
- Beefsteak et oignons . . . . 2s. 5.40
- Saucisse de Cambridge . . . . 1s. 3.00
- Saucisse de Cambridge . . . . 2s. 5.00
- Pieds de cochons sans os . . ½s. 1.50

Prix sujets à changements sans avis. Commandes prises par les agents sujettes à acceptation. (Produit's Canada).

**E. W. GILLETT COMPANY LIMITED**

Toronto, Ont.

AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal"  
Caisse 36 paquets à 5c. . . . la caisse \$1.25



**Poudre à Pâte "Magic"**

Ne contient pas d'alun	
La doz.	La doz.
6 doz. de 5c	\$0.50
4 doz. de 4 oz.	0.75
4 doz. de 6 oz.	1.00
4 doz. de 8 oz.	1.30
4 doz. de 12 oz.	1.80
2 doz. de 12 oz.	1.85
4 doz. de 1 lb.	2.25
2 doz. de 1 lb.	2.30
1 doz. de 2½ lbs.	5.30
½ doz. de 5 lbs.	9.60
2 doz. de 6 oz.	à la cse
1 doz. de 12 oz.	
1 doz. de 16 oz.	\$6.00

Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".

**LESSIVE PARFUMÉE DE GILLETT**

- La cse
- 4 doz. à la caisse . . . . . 4.30
- 3 caisses . . . . . 4.20
- 5 caisses ou plus Soda "Magic" . . . . . 4.15



- la Cse
- No. 1 caisse 60 ppts. de 1 lb. . . . . 3.15
- 5 caisses . . . . . 3.10
- No. 5, caisse de 100 ppts. de 10 oz. 3.50
- 5 caisses . . . . . 3.40
- Bicarbonate de Soude supérieur de "Gillett" . . . . . 3.25
- Caque de 100 lbs. par caque . . . . . 3.25
- Barils de 400 lbs. par baril . . . . . 3.50



- Crème de Tartre "Gillett"
- ¼ lb. ppts. papier La Doz (4 doz. à la caisse) 2.04
- ½ lb. ppts. papier (4 doz. à la caisse) 3.94
- ½ lb. Caisses avec couvert vissé (4 doz. à la caisse) 4.74
- Par Caisse

- 2 doz. ppts ½ lb. (Assortis) \$15.64
- 4 doz. ppts ¼ b.
- 5 lb. canistres carrées (½ douz.) La lb. dans la caisse . . . . . 69c
- 10 lbs. caisses en bois . . . . . 64½c
- 25 lbs. seaux en bois . . . . . 64½c
- 100 lbs. en barillets (1 baril ou plus) 60c

# Le Ketchup aux Tomates de CLARK



**LE MEILLEUR QUI SOIT FAIT AU CANADA**

Nos conserves de la nouvelle saison sont prêtes à présent à être expédiées.

Il n'y entre aucune matière préservante ni colorante ni quoi que ce soit de falsifié.

**Garanti absolument PUR**

Bouteilles de 8 onces, 12 onces, ... 16 onces...  
2 douzaines par caisse.

Commandez-en à votre fournisseur dès maintenant

**W. Clark, Limited, MONTREAL**

## WM. H. DUNN Montréal.

Edwards Soups. (Potages Granulés, Préparés en Irlande), Variétés: Brun — Aux Tomates — Blanc, ou assorti.

Paquets, 5s. Boîtes 3 doz. chaque (assorties) par doz..... 0.45  
Canistres, 15s. Boîtes 3 doz., grandeur, 4 oz., par doz.... 1.45  
Canistres, 25c. Boîtes 2 doz., grandeur, 8 oz., par doz.... 2.35

**J. M. DOUGLAS & CO. Montréal.**

Bleu à laver "Sapphirae". La lb. Boîtes de 14 lbs., pqts de ¼ lb. "Union", boîtes de 14 lbs., pqts. de ¼ et 1 lb. .... 0.10

**BORDEN MILK CO., LIMITED Montréal.**

Liste de prix pour l'Est, Fort Williams inclus.

Lait condensé (sucré)	Prix au Détaillant
Marque Reindeer 48 boîtes....	6.70
Marque Mayflower 48 boîtes...	6.00
Marque Clover (4 doz. par cse.)	5.50
Lait évaporé (non sucré)	
Marque Reindeer Jersey, Boîte de Famille (4 doz. par caisse) . . . . .	4.10
Marque Reindeer Jersey, Boîte d'hôtel (2 doz. par caisse)...	4.60
Marque Reindeer Jersey, Gallon (½ doz. par caisse).....	4.75
Café (avec Lait et Sucre)	
Marque Reindeer (2 doz. par cse large) . . . . .	4.80
Marque Reindeer (4 doz. par cse petite) . . . . .	5.50
Cacao Reindeer, (2 doz. par cse. large) . . . . .	4.80
Limite de fret; 50c par cwt.	
Conditions: Net 30 jours, sans es-compte.	



**Lait et Crèmes Condensés.**  
St. Charles "Family" 4.10  
St. Charles "Hotel" 4.60  
Lait "Silver Cow" 48 boîtes . . . . . 6.15  
Purity" . . . . . 6.00



**Lait condensé, La cse**  
Marque Eagle, 48 boîtes . . . 6.95  
Marque Gold Seal Purity, 48 btes 6.00  
Marque Challenge 48 boîtes . . . 5.50  
Lait évaporé.  
Marque Peerless "Hotel", 2 doz., chaque. . . . . 4.60  
Marque Peerless "Tall" . . . . . 4.70  
Marque Peerless "Pour Famille", 4 doz., chaque . . . . . 4.10  
Marque Peerless, "Petite Boîte", 4 doz., chaque . . . . . 2.00  
(caisses de 48 lbs.), boîtes en cartons de 3 lbs. . . . . 0.27½

**THE CANADA STARCH CO., LTD. Manufacturiers des Marques Edwardsburg.**

Empois de buanderie. La lb.  
Canada Laundry Starch (caisse de 40 lbs.)..... 0.06½  
Canada White Gloss (caisse de 40 lbs. paquets de 1 lb.)..... 0.06½  
Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 lbs.), boîtes en carton de 3 lbs..... 0.07½  
Kegs No. 1 d'Empois Blanc No. 1 (caisse de 100 lbs.)..... 0.06½  
Barils No. 1 (200 lbs.)..... 0.06½  
Edwardsburg Silver Gloss, pa-

## La Réputation et le Maintien des Préparations de Cacao et de Chocolat de Walter Baker & Co.

ont été établis par des années d'affaires loyales de fabrication honnête, une ligne de conduite inébranlable quant au maintien de la haute qualité des marchandises et par une publicité large et persistante.



Ceci signifie, pour l'épicier, une demande constante et croissante de la part des clients satisfaits, et, à la longue, de beaucoup le commerce le plus profitable.

Toutes nos marchandises sont vendues en Canada et fabriquées en Canada.

Registered Trade Mark.

**Walter Baker & Co. Limited**  
Maison Fondée en 1780  
Montréal, P.Q. - Dorchester, Mass.

quets chromo de 1 lb. (30 lbs.) . . . . .	0.07½
Empois Silver Gloss (48 lbs.) en canistres de 6 lbs.....	0.08½
Empois Silver Gloss en boîtes à coulisse de 6 lbs.....	0.08½
Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 lbs.).....	0.07½
Bensons' Satin (28 lbs.) boîtes en carton de 1 lb., étiquette chromo . . . . .	0.07½
Bensons' Enamel (eau froide) (40 lbs.) la caisse . . . . .	3.00
Farine de pommes de terre raffinée Casco (caisse de 20 lbs. en paquets de 1 lb.).....	0.12
Bensons' Enamel (eau froide) la caisse (40 lbs.).....	3.00
Cellulo'd . . . . .	
Boîte contenant 45 boîtes en carton, par caisse.....	3.60
Empois de cuisine, W. T. Bensons' & Co's. Celebrated Prepared Corn (40 lbs.)..	0.07½
Canada Pure Corn Starch (40 lbs.) . . . . .	0.06½
(Boîte de 20 lbs., ¼c en plus).	
Crown Brand. Corn Syrup.	
<b>Par caisse</b>	
Jarres parfaitement cachetées, 3 lbs., 1 doz., en caisse.....	\$2.80
Boîtes de 2 lbs., 2 doz., en caisse . . . . .	2.75
Boîtes de 5 lbs., 1 doz., en caisse	3.15
Boîtes de 10 lbs., ¼ doz., en caisse . . . . .	3.05
Boîtes de 20 lbs., ¼ doz., en caisse . . . . .	3.00
Barils, 700 lbs. . . . .	4.00
Demi-baril 350 livres.. . . .	4½
Quart de baril, 175 livres. . . . .	4½
Seaux, 25 livres chaque . . . . .	1.50
Seaux, 38½ livres chaque.....	2.10
Seaux, 65 livres chaque . . . . .	3.15
Lily White. Corn Syrup.	
<b>Par caisse</b>	
Boîtes de 2 lbs., 2 doz. par caisse	3.25
Boîtes de 5 lbs., 1 doz. par caisse	3.65
Boîtes de 10 lbs., ½ doz. par caisse	3.55
Boîtes de 20 lbs., ¼ doz. par caisse	3.50
Pois Standard, qualité 4 2s . . . . .	0.92½ 0.95

## LACAILLE, GENDREAU & CIE

Successors de CHS. LACAILLE & CIE

**Epiciers en Gros**

Importateurs de Mélasses, Sirops, Fruits Secs, Thé, Vins, Liqueurs, Suores, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Merse de Sicile et de Tarragone.

329 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizier, Montréal.

UN BON VENDEUR

## La Farine Préparée de Brodie

Voyez le Coupon des Epiciers dans chaque Carton.

**Brodie & Harvie, Limited, MONTR EAL**  
Tel. Main 436.





Le temps est mûr pour le nettoyage annuel du printemps. Les autorités civiques seront bientôt après les cours et les caves. C'est à présent, le moment opportun d'avoir une vitrine garnie de seaux et de cuves, de balais, de brosses frottant fort, de planches à laver, etc.

**M. L'ÉPICIER**

Vous devriez en conséquence, mettre en étalage les seaux et cuves en fibre durcie de **EDDY** et les nouvelles planches à laver de même matière de **EDDY**!

Avez-vous vu ces nouvelles planches? Ecrivez-nous pour recevoir la liste de prix.

THE E. B. EDDY COMPANY LIMITED, - - HULL, CANADA

**DOMINION CANNERS LIMITED**

Liste de prix No. 54

Ces prix sans ceux d'Ontario  
tall, ceux qui achèteront & Québec  
de bonne heure, bénéficieront Par doz.  
ront de 2½c par douzaine. Groupe

	A	B
Pointes d'asperges 2 s.....	2.30	2.32½
Bouts d'asperges 2s.....	1.45	1.47½
Fèves Crystal Wax 2s.....	1.02½	1.05
Fèves Golden Wax, Mid-		
get Auto 2s .....	1.25	
Fèves Golden Wax 2s....	0.92½	0.95
Fèves Golden Wax 3s....	1.30	1.32½
Fèves Golden Wax, gals..	3.75	3.77½
Fèves Red Kidney 2s.....	0.97½	1.00
Fèves Rouges ou Val-		
tine (vertes) 2s.....	0.92½	0.95
Fèves Refugee (vertes) 3s.	1.30	1.32½
Fèves Refugee Midget, Au-		
to 2s .....	0.00	1.25
Fèves Refugee, gals.....	3.75	3.77½
Fèves Lima, 2s.....	1.20	1.22½
Betteraves en tranches,		
rouge sang, Simcoe 2s..	0.97½	1.00
Betteraves entières, rouge		
sang, Simcoe 2s.....	0.97½	1.00
Betteraves entières, rouge		
sang, Rosebud 2s.....	0.00	1.30
Betteraves en tranches,		
rouge sang, Simcoe, 3s..	1.32½	1.35
Betteraves entières, rou-		
ge sang, Simcoe 3s....	1.37½	1.40
Betteraves entières, rou-		
ge sang, Rosebud, 3s....	0.00	1.45
Pois extra fins, triés, qua-		
lité, 1, 2s .....	1.52½	1.55
Pois Sweet Wrinkle, qua-		
lité, 2, 2s.....	1.02½	1.05
Pois Eearly June, qualité		
3s. 2s .....	0.97½	1.00
Pois Sweet Wrinkle, qua-		
lité 2 gals. ....	4.30	4.32½
Pois Eearly June, qualité		
3, gals. . . . .	4.15	4.17½

# SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX



Gros flacons,—En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.  
Fabricant aussi les Poudres Nerveuses de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

	La lb.
Pois Standard, qualité 4,	
gals .....	4.05 4.07½
Epinards, table, 2s.....	1.12½ 1.15
Epinards, table, 3s.....	1.47½ 1.50
Epinards, table, gals.....	4.2½ 4.55
Perfect Seal Jars 3 lbs., 1 doz in	
case .....	per case 2.70
<b>HENRI JONAS &amp; CIE</b>	
Montréal.	
Pâtes Alimentaires "Bertrand"	
Macaroni "Bertrand".....	12½c
Vermicelle ".....	12½c
Spaghetti ".....	12½c
Alphabets ".....	12½c
Nouilles ".....	12½c
Coquilles ".....	12½c

	La doz.
Petites Pâtes .....	12½c
Extraits Culinaires "Jonas" .....	
1 oz. Plates Triple Concentré	\$0.88
2 oz. " " " "	1.67
3 oz. Carrées " " "	2.00
4 oz. " " " "	3.50
8 oz. " " " "	6.59
16 oz. " " " "	12.67
2 oz. Rondes Quintessences	2.09
2½ oz. " " " "	2.34
5 oz. " " " "	4.00
8 oz. " " " "	7.00
8 oz. Carrées Quintessences	7.00
4 oz. Carrées Quintessences,	
bouchons émeri	4.00
8 oz. Carrées Quintessences,	
bouchon émeri	7.92

## Le Diamant Glacé



# St. Lawrence



est le plus beau sucre glacé du marché, ne s'empâte jamais et donne pleine satisfaction à vos clients.


**Epiciers:** Tout épicier devrait consulter les rapports de l'analyste du Gouvernement sur la Crème de Tartre et qui montre la force, la qualité et la pureté des différentes espèces sur le marché. L'analyse dans chaque cas prouve que la Crème de Tartre de Gillett est chimiquement pure. Le plus récent bulletin concernant la Crème de Tartre publié par le Département du Revenu de l'Intérieur est le No 263, on le trouvera à la fois intéressant et instructif.

# GILLETT'S CREAM TARTAR

LES PRODUITS GILLETT SONT  
LES MEILLEURS ET LES PLUS PURS

**E.W. GILLETT COMPANY LIMITED**  
**TORONTO, ONT.**  
MONTREAL                      WINNIPEG

**CHEMICALLY PURE**




## Les Sardines à l'Huile DE LA MARQUE BRUNSWICK

tiennent la première place dans l'estime de la ménagère canadienne à cause de la saveur délicate qui les caractérise et des qualités supérieures de nutrition qui les distinguent. Une simple vente de ces aliments marins de haute qualité entraîne des renouvellements d'ordres continuels, ce qui indique une expansion d'affaires merveilleuse.

Faites venir l'afflux des grosses affaires d'été sur votre chemin, en mettant fortement en évidence, les qualités supérieures des lignes incomparables de la marque Brunswick.

Examinez votre stock et voyez ce dont vous manquez parmi les articles suivants:

**1/4 SARDINES A L'HUILE,**  
**KIPPERED HERRING,**  
**HARENGS SAUCE TOMATE,**

**FINNAN HADDIES,**  
(boîtes ovales et rondes),  
**CLAMS.**

Chaque ligne de la marque Brunswick représente un article fiable qui procure des affaires.

**CONNORS BROS., Limited, Black's Harbor, N.B.**

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publications des Marchands Détailliers  
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1185.

MONTREAL.

Echange reliant tous les services:

Montréal et Banlieue . . \$2.50

ABONNEMENT: Canada et Etats-Unis . . 2.00 PAR AN.

Union Postale, Frs. . . . 20.00

Bureau de Montréal: 80 rue St-Denis.

Circulation amalgamée

Le Prix Courant,  
Le Journal des Marchands-Détailliers,  
Liqueurs et Tabacs,  
Tissus et Nouveautés.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.  
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables à l'ordre de "Le Prix Courant."

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT," Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 23 juin 1916

Vol. XXIX—No 26

## GUERRE AUX COMPAGNIES IRREGULIERES

Le monde des affaires souffre d'un mal particulier dont on ne se rend pas bien compte, ou plutôt dont on ne veut pas se rendre compte, de peur d'être confronté avec un mal dont l'étendue ne manquerait pas de causer quelque panique financière.

Le mal dont nous voulons parler, c'est celui causé par les compagnies factices, les organisations de compagnies qui n'ont pour but et raison d'être que de faire souscrire du capital parmi le public trop crédule.

La province de Québec semble être le champ le plus exploité, par ces peu scrupuleux promoteurs qui ne respectent en rien les lois des compagnies, qui ignorent les assemblées régulières prescrites par les statuts et n'ont en vue dans toute leur machination que de tirer un profit personnel d'une organisation qui ne doit aboutir à rien et n'a aucune des qualités de viabilité qui doivent caractériser les entreprises sérieuses.

Qu'on n'aille pas croire que ces compagnies foncièrement irrégulières soient l'exception, qu'elles ne se rencontrent que par hasard et qu'on n'ait pas à s'en méfier, leur champ d'action paraissant limité de prime abord. Bien au contraire, de telles compagnies sont nombreuses, très nombreuses même, et elles se multiplient à plaisir au détriment du petit capitaliste trop confiant qui, après avoir versé son bel argent n'entend plus parler de la compagnie qui a englouti ses petites économies sinon pour en apprendre la liquidation, et quelle liquidation!

On peut dire également, que sans pousser les choses à l'extrême, il y a beaucoup de compagnies qui ne se conforment pas aux règlements et qui se laissent aller à des irrégularités qui ne sont pas précisément pour recommander leur agissements. Est-ce mauvais vouloir ou inadvertance? Peu importe; le fait n'en demeure pas moins, que cette manière de procéder lèse le public et favorise les entreprises douteuses. Nous devons donc nous élever contre le flot montant de ces organisations aux destinées peu définies, qui négligent le plus souvent de faire connaître aux actionnaires les résultats de leurs opérations, et pour cause!

Ceux qui placent du capital dans une affaire affirmant par ce geste qu'ils croient l'entreprise sérieuse, et leur qualité d'actionnaires devrait les protéger, en ce sens que cela devrait leur donner droit au chapitre aux assemblées que la loi prévoit mais que beaucoup omettent de respecter.

Sous le rapport des liquidations de compagnies il y aurait aussi beaucoup à dire. Les irrégularités les plus flagrantes y président parfois avec une autorité déconcertante et tout ceci contribue à diminuer notre crédit national et à créer cette défiance désastreuse qui paralyse les affaires. Nous pourrions citer bien des exemples où les liquidations de compagnies n'ont pas donné satisfaction aux actionnaires et créanciers, les premiers intéressés en somme. C'est ce qui s'est produit—à ce qu'on nous a dit—avec la Gold Lyon Brewery Limited de Valleyfield qui est en liquidation depuis le 7 novembre 1915. Cette compagnie, organisée sur les bases d'un fort capital, avait fait souscrire des actions dans le commerce, chez nombre d'épiciers et d'hôteliers; sa liquidation intéresse donc au plus haut point nos lecteurs et nous y reviendrons prochainement dans un article documenté.

D'ailleurs des poursuites ont été intentées par M. A. Tanner, demandeur, dans l'intérêt de tous les créanciers et actionnaires.

Nous avons récemment sous les yeux le cas d'une maison incorporée en compagnie, et qui fonctionna successivement sous les noms de Dominion Watch Co., Swiss Watch Co., Parisian Silverware Co., Canadian Watch Co., Canadian Premium Co. et dont les agissements étaient de nature apparemment tellement irrégulière que le Département des Postes du Canada s'est cru dans l'obligation d'intervenir et a intenté contre elle une action en fraude.

Il faut que nous nous défendions vigoureusement contre les parasites de la finance qui gâchent notre renom et détournent notre gousset. Nous serions heureux que chacun de nos lecteurs prit à coeur la question et nous demande les informations qu'il jugera bon à ce sujet. Nous répondrons avec empressement à ceux qui voudront bien nous consulter à ce propos et nous mettons notre information à leur entière disposition.

VOS CLIENTS LE CONNAISSENT COMME ETANT

*"Continuellement bon"*

VENDU PAR VOTRE MARCHAND EN GROS

TABAC

**STAG**  
A CHIQUER

## GROS SUCCES DE LA CONVENTION DES MARCHANDS-DETAILLANTS DU MANITOBA

La seconde convention annuelle de la succursale du Manitoba de l'Association des Marchands-Détaillants a été tenue les 6, 7 et 8 juin courant et fut en tous points un succès remarquable. Le nombre des délégués qui y assistèrent dépassa toutes les prévisions; on en compta plus de deux cents, tandis qu'un nombre égal d'assistants représentant des marchands de gros, des industriels et autres vinrent enregistrer leurs noms au cours des réunions. Au point de vue de l'intérêt, ce fut une des plus magnifiques conventions jamais tenues au Canada par l'Association des Marchands-Détaillants, car un certain nombre de mouvements y furent lancés qui certainement porteront leurs fruits et donneront des résultats pour le bénéfice du commerce de détail de tout le Canada.

La question qui parut passionner le plus les assistants fut celle qui tend à savoir "comment le détaillant peut combattre la concurrence faite par les maisons vendant par correspondance." La question fut vivement discutée et plusieurs solutions furent envisagées. Il fut décidé que le président de l'Association des Marchands-Détaillants des trois provinces des prairies forme des comités qui rencontreraient des comités appointés par les marchands de gros pour trancher la question, et non pas seulement la question des ventes par correspondance, mais aussi toutes celles affectant les relations entre le détaillant et le marchand de gros.

Beaucoup de délégués présents étaient sous l'impression que le marchand de gros était cause, jusqu'à un certain point, de l'état de choses présent. D'autres pensaient différemment. A un moment donné la discussion devint très vive entre les marchands de gros présents et les détaillants qui leur exposaient leurs griefs à tel point que quelqu'un suggéra spirituellement de mettre à l'ordre les gants de boxe, sans quoi il faudrait chercher l'ambulance.

Quoiqu'il en soit, de la discussion jaillit la lumière et l'on peut dire que ces débats ont servi la cause des marchands-détaillants et aidé à la défense de leurs intérêts.

## EN FAVEUR DU SYSTEME METRIQUE

L'adoption par le Canada du système métrique de poids et mesures fut récemment préconisé par M. Léon Lorrain dans une causerie qu'il fit devant la Chambre de Commerce de Montréal. Le secret des succès allemands sur les marchés étrangers, a résidé dans le fait qu'ils emploient le système métrique et qu'ils établissent les prix de leurs marchandises en monnaie courante du pays où ils exportent. Si les manufacturiers canadiens veulent capter les marchés étrangers allemands, ils doivent faire de même.

La manufacture canadienne et anglaise a été placée en sérieux désavantage par l'usage d'un système antique de poids et mesures. Il y avait dans ce système deux espèces de boisseaux et les boisseaux de matériels différents de poids avaient des poids différents. Il y avait plusieurs sortes de gallons et les gallons étaient divisés en quarts et en pintes avec le résultat que cela réclamait beaucoup de calculs qui déroutaient l'étranger peu familier à nos mesures. Il y avait deux sortes

de tonnes et ensuite il y eut d'autres étalons de poids, tels que la pierre, la livre, l'once, le gramme, le grain, etc., tout ceci provoquant une confusion même pour un Canadien ou un Anglais et ne pouvant être compris par les gens auxquels les Canadiens désiraient faire des exportations. De même pour le système de la livre, du shilling et du penny, l'orateur dit que c'était une abomination. Si l'Empire désire véritablement faire l'effort nécessaire pour favoriser le commerce après la guerre, il est nécessaire d'employer le système métrique qui est déjà aujourd'hui presque universellement en usage en dehors de l'Empire Britannique.

## LES ALLUMETTES DE PHOSPHORE BLANC.

A la session de 1913-14, du Parlement, le ministre du Travail assurait la mise en loi d'un statut prohibant l'usage du phosphore blanc dans la manufacture des allumettes, prohibant aussi l'importation, la vente ou l'usage d'allumettes faites avec du phosphore blanc.

Le statut entra en opération au 1er janvier 1915 pour ce qui concerne la prohibition ou la manufacture et l'importation d'allumettes de phosphore blanc, mais la prohibition de la vente et de l'usage des dites allumettes ne prit force qu'un an après, le 1er janvier 1916.

Au cours de la présente session, le ministre du Travail a introduit une loi amendement ce statut. Le ministre expliqua que, alors que l'importation et la manufacture des allumettes de phosphore blanc ont cessé à la date requise par la loi, la période additionnelle consentie pour l'écoulement des dits articles a été jugée insuffisante pour l'épuisement du stock d'allumettes en phosphore blanc qui avait été accumulé avant que la nouvelle loi prit effet. Cette situation parut injuste et le bill d'amendement du ministre prolongea en conséquence (a) jusqu'au 1er juillet 1916 la période pendant laquelle les allumettes de phosphore blanc peuvent être encore vendues sans enfreindre la loi, et (b) jusqu'au 1er janvier 1917, la période durant laquelle les allumettes de phosphore blanc peuvent être légalement employées.

## NOUVEAU LIVRE DE TELEPHONE

Deux nouveaux livres de téléphone, l'édition d'été du New York City Telephone Directory et le General Suburban Directory ont été distribués à chaque abonné du téléphone de la ville de New York. Le nouveau livre de la ville de New-York aura une circulation de 970,000 et le livre suburbain une circulation de 725,000.

Ces éditions, plus les livres de téléphone qui seront distribués ce mois-ci dans New-Jersey, Westchester et Long Island forment la plus grosse distribution de livres de téléphone qui ait jamais été faite en aucun temps et n'importe où par une compagnie de téléphone. Plus de 2,000,000 de livres de téléphone seront placés à côté des appareils téléphoniques dans le territoire métropolitain de la compagnie.

Le "directory" de la ville de New-York a 382,000 noms contre 377,000 en février (1916) et 345,000 pour la dernière publication d'été. Le livre général suburbain contient 197,000 noms.

On a fait l'été dernier de fortes commandes d'Angleterre au Canada des articles suivants: poudre de bronze, mica, bois, blocs de pavage en bois, pois et fèves, orge, foin, poisson frigorifié.

## Le Fait de Couper les Prix nuit-il au Commerce?

Un des points sur lesquels l'attention des techniciens de publicité a été fortement attirée, dans ces dernières années est la disparition graduelle de la vente d'occasions (bargain-sale).

On annonce beaucoup trop les "occasions" — les réductions de prix. Les "occasions" ne sont pas les seuls arguments d'annonce qui puissent attirer la clientèle. De fait il est reconnu que ce qui attire le plus les foules dans un magasin, c'est l'annonce d'Ouvertures de Modes et l'exploitation attrayante des nouveautés et autres "nouvelles" en matière d'annonce.

Louis Brandeis, l'américain connu comme le "briseur de Monopoles" dit, au sujet de la réduction des prix, que les marchands annoncent une réduction de prix et l'appellent un "leader" — mais que son véritable nom devrait être un "misleader" (trompeur), quoique le public intelligent "ne doive pas s'attendre à acheter un article à 30 p.c. de réduction sur sa valeur réelle." Le fait de couper les prix est sans aucun doute défavorable au commerce et ne profite à personne — ni au détailleur, ni au consommateur lui-même.

D'abord définissons le mot "occasion." Le dictionnaire nous dit qu'une "occasion", dans le sens où nous employons ce mot, est une transaction satisfaisante ou avantageuse — mais les auteurs du dictionnaire ne vivaient pas à notre époque de commercialisme intense et une meilleure définition, bien qu'elle n'ait pas encore trouvé place dans un vocabulaire, est que "l'occasion est une transaction où l'une des parties a l'avantage sur l'autre."

Acceptant cette dernière définition comme base de la discussion, il est raisonnable de déduire que les marchandises endommagées, défraîchies, salies, vendues pour moins que leur prix original, ne peuvent être considérées comme des "occasions", non plus que des articles imparfaits, des "seconds", comme les appellent les manufacturiers d'ici. De même, les marchandises qui ne sont plus de saison, restées en magasin, après que le temps régulier de vente de ces articles est passé, ne peuvent également être considérées comme "occasions", puisque leur utilité ayant diminué, leur valeur décroît proportionnellement.

Dans le commerce une "occasion" signifie la vente d'un article d'une valeur reconnue à un prix au-dessous du prix régulier — tel que la vente d'un rasoir Gillette à \$3.98 quand son prix régulier est de \$5.50; la vente d'une montre Ingersoll d'un dollar à 75c; de faux-cols "Arrow" à 10c; de la plume-réservoir "Walterman" à 98c ou des céréales Kellogg à 8c la boîte.

Nombre de détailleurs ont pour habitude, afin d'attirer chez eux la clientèle, d'annoncer de telles réductions qu'ils appellent des "leaders". Le but admis de ces réductions, c'est la "tromperie", parce qu'en annonçant à prix réduit un article dont le prix régulier est connu du public, ces annonceurs veulent faire croi-

re au public que les prix d'autres articles avec lesquels il est moins familier, sont également réduits. Si le public se donnait la peine de réfléchir, il comprendrait que quand un marchand réduit le prix d'un article bien connu, et spécialement d'un article bien annoncé, il est certain qu'il devra "se refaire" de cette perte sur la vente d'autres articles, ou bien faire faillite. Le marchand est forcé de faire suffisamment de profits pour que son commerce le paie. Il lui faut induire son client à acheter d'autres articles à part son "leader" ou encore lui faire accepter un article similaire, mais inférieur, à l'article annoncé, afin de réaliser un profit. Et voilà où de nombreux détailleurs n'agissent pas avec l'honnêteté la plus stricte.

N'importe quand un article est annoncé à un prix moindre que le prix régulier, on peut être sûr que c'est là un attrappe-nigaud. Dans certains cas, un nombre restreint des articles annoncés est mis en vente — juste assez pour ne pas tomber sous le coup de la loi — puis on raconte au client qui se présente que les articles annoncés sont tous vendus et on essaie de lui vendre un autre article "tout aussi bon" que l'article annoncé. Dans neuf cas sur dix, l'article "tout aussi bon", qui est en réalité de qualité inférieure, est accepté par le client qui fut attiré au magasin par l'annonce d'une réduction considérable sur un article dont il connaissait la valeur. Ce procédé est-il honnête?

R. O. Eastman, le chef de publicité de la Cie Kellogg's Toasted Corn Flakes, dit qu'il est une règle sur laquelle on peut se baser, c'est que quand un article annoncé de valeur reconnue est offert à réduction à un comptoir d'un magasin, on peut être sûr qu'il se commet un vol à un autre comptoir. Et nous sommes un peu de son avis.

Le fait de couper les prix profite-t-il au marchand? Nous répondons NON avec emphase. Si celui qui coupe les prix se donnait la peine d'y penser, il réaliserait qu'en réduisant le prix d'articles de valeur connue, il s'enlise dans une mare d'où il ne sortira que difficilement, et qu'il y perdra sûrement. S'il s'habitue à couper les prix, il lui sera beaucoup plus difficile de faire un profit raisonnable sur ses marchandises quand sa vente à réduction sera terminée — il démoralise son propre commerce en général.

Les méthodes commerciales en vogue, il y a une décade, sont mortes aujourd'hui, et bien mortes, et l'attitude du commerçant moderne envers son concurrent est différente de ce qu'elle était alors. Les habitudes commerciales d'autrefois qui déterminaient non seulement la survivance du plus apte, mais encore du plus astucieux et du plus malhonnête, sont choses du passé, et le marchand fourbe et trompeur se meurt dans la fosse qu'il a creusée pour d'autres. L'époque où les "loups se dévoraient entr'eux" n'est plus. Un marchand moderne doit avoir quelque considération pour ceux qui sont dans la même ligne d'affaires que lui.



# Tanglefoot

**Le destructeur de mouches non vénéneux**

Sans danger, Hygiénique, Sûr

**Attrape 50,000,000,000 de mouches  
chaque année**

A part la perte directe en dollars et en cents, qui est le résultat naturel et le plus apparent de la réduction à outrance des prix, il y a d'autres sources de pertes vers lesquelles le coupeur de prix se trouve inévitablement entraîné. Le premier est la haine qu'il engendre entre concurrents, la perte de confiance entre voisins s'occupant d'un commerce similaire, en général, la création d'une attitude pessimiste envers tous ceux qui ont le malheur d'être engagés dans la même ligne d'affaires.

Quand un marchand coupe le prix d'un bon article de valeur reconnue, son concurrent, pour se protéger, coupe le prix davantage, puis les autres concurrents coupent à outrance, et c'est ainsi que s'engage une guerre de "réductions." Il en résulte des pertes pour tout le monde, et pas un de ces marchands ne reçoit l'approbation du public ou même l'avantage d'une réclama personnelle.

La réduction de prix entraîne également une augmentation des prix des manufacturiers ou du gros, au commerce de détail. Quand un manufacturier ou une maison de gros s'aperçoit que les détailliers réduisent continuellement leurs profits, cela les porte à croire que la marge de profit sur tel article dont on réduit le prix de détail, est trop considérable et qu'on devrait la réduire — il en résulte une augmentation du prix de gros qui affecte non seulement le commerce du coupeur de prix mais encore celui de tous ses concurrents.

L'autre point à considérer est le mauvais effet que produit la réduction à outrance des prix sur le crédit du "coupeur de prix". Dès que le manufacturier ou le marchand de gros apprend que le détaillier coupe continuellement ses prix sans merci, à l'encontre de ses intérêts apparents, il est porté à restreindre son crédit, vu que le "coupeur de prix" démontre qu'il manque d'une des qualités élémentaires essentielles au succès en affaires puisqu'il compte surtout sur le prix de vente et non sur son habileté comme vendeur pour faire des affaires.

Quelques "artistes" dans l'art de vendre "à prix coupés" se drapent du manteau de l'altruisme et proclament dramatiquement qu'ils font leur part pour "réduire le coût de la vie". Ne nous laissons pas décevoir, ce ne sont pas là des bienfaiteurs de l'humanité comme ils voudraient nous le faire croire—ce sont en réalité des pirates qui abusent de la confiance du public. Quand vous voyez une maison qui annonce à prix réduits des articles de valeur reconnue, prix souvent moindre que le prix coûtant du gros, et que cette maison semble prospère, vous pouvez tirer vos propres conclusions : De gros profits ne peuvent résulter de pertes continuelles—ces profits doivent forcément venir de quelque part. La perte sur les marchandises de valeur connue doit être compensée par des profits sur une quantité d'autres articles dont la valeur réelle est ignorée du public, si bien que le cher public, dupe de l'idée qu'il obtenait quelque chose pour rien, payait en fin de compte pour cette illusion en se faisant voler sur d'autres achats — vol contre lequel il protesterait s'il était à même de s'en rendre compte.

### L'ALLEMAGNE PERD UN MONOPOLE

Le jour du monopole de l'industrie de la teinture détenu par l'Allemagne est passé. L'organisation d'usines dans d'autres pays, avec l'aide et la protection du gouvernement, assure une fourniture variée pour

l'avenir. Le Japon est entré dès à présent en lice.

Le gouvernement japonais a voté un subside pour toutes corporations ou maisons engagées dans la manufacture des teintures, pourvu que la moitié du capital soit souscrit par des sujets japonais.

La valeur artistique des industries japonaises dépend beaucoup des teintures, et avant la guerre cet approvisionnement venait principalement d'Allemagne.

Le montant des subsides permettra aux compagnies de payer un dividende de 8 pour cent sur le capital versé et les subsides seront donnés pendant dix ans. La manufacture de matière première pour la poudre sera considérée comme manufacture de teintures et de produits chimiques.

Voilà une aide gouvernementale précieuse à rendre jaloux les autres pays qui devraient bien s'inspirer des mêmes principes pour faire la lutte économique contre notre ennemie l'Allemagne.

### L'EXPORTATION DU BLE CANADIEN EN ANGLETERRE

Sait-on au juste dans quelles proportions a augmenté l'exportation du blé canadien en Grande-Bretagne, au cours des soixante dernières années?

Le Bureau des Statistiques du Commerce, d'Ottawa, nous fournit à ce sujet des chiffres intéressants, dont voici quelques-uns.

En 1849, la quantité de blé produit dans la province du Canada et exportée en Grande-Bretagne était de 16,896 minots, d'une valeur de \$19,282.

Après la Confédération, en 1868, les exportations totales annuelles de blé du Canada n'atteignirent jamais sept millions de boisseaux, et les exportations de blé en Grande-Bretagne excédèrent, une fois seulement, cinq millions de boisseaux, soit : 5,048,084 boisseaux en 1887.

La première exportation de blé du Manitoba à l'Europe eut lieu en 1877; mais ce ne fut que quand la ligne du Pacifique Canadien fut achevée que le grain de l'Ouest commença d'être exporté annuellement.

Le premier train de grain, comprenant 16 wagons, de Manitoba à Montréal, quitta Portage-la-Prairie en décembre 1885, et la ligne du Pacifique-Canadien fut formellement ouverte au trafic l'année suivante.

De 1866 à la fin du siècle, les exportations de blé du Canada augmentèrent annuellement, mais n'atteignirent jamais 20 millions de boisseaux, la plus grande quantité ayant été de 18,963,107 boisseaux en 1898, dont 18,091,962 boisseaux furent exportés à l'Angleterre.

En 1902, les exportations totales de blé augmentèrent jusqu'à 26,117,540 boisseaux, et cette quantité, avec une diminution de temps en temps, a graduellement augmenté jusqu'en 1914, lorsqu'après l'excellente récolte de 1913, on a atteint le total de 120,426,579 boisseaux, dont 108,574,397 boisseaux furent exportés au Royaume-Uni.

### LA BANQUE NATIONALE

Dans une autre partie du présent numéro, on trouvera le cinquante-sixième rapport annuel de la Banque Nationale qui ne laisse pas d'être brillant et de refléter l'état de prospérité qui caractérise cette importante institution.

Les profits de l'année s'élèvent à \$327,670., ce qui représente 16 2-5 pour cent sur le capital. C'est un résultat magnifique surtout dans les temps durs que nous avons traversés et il faut féliciter hautement ceux qui par leur sage direction ont pu mener dans une si bonne voie la Banque Nationale.

# Documents et Informations

## PREMIER MANQUE DE POISSON EN GRANDE-BRETAGNE

**Le prix est plus que doublé et la pêche est bien diminuée.**

Au cours de l'année dernière, les pêcheurs du Canada ont pris les moyens voulus pour combler le déficit de l'approvisionnement dû à la restriction imposée par la guerre sur la pêche dans la mer du Nord. Un rapport récent, publié par le consulat des Etats-Unis, confirme la gravité de cette baisse. On y relève entre autres choses ce qui suit :

“La quantité totale du poisson, autre que le poisson à écailles débarqué en Ecosse en 1915, s'élevait à 2,297,818 quintaux (de 112 livres), évaluée à \$9,972,530, soit une moyenne de \$4.34 par quintal, alors qu'elle atteignait 6,926,241 quintaux, en 1914, et qu'elle fut évaluée à \$14,475,843, ce qui équivaut à \$2.09 par quintal; cette pêche produisit, en 1913, 7,267,328 quintaux, \$18,168,320, ou \$2.50 par quintal. En comparant la pêche de l'année dernière à celle de 1914, on constate donc une baisse de 67 pour cent dans la quantité et une diminution de 31 pour cent dans les recettes, quoique le prix de vente ait plus que doublé.

C'est surtout à la diminution de la pêche au hareng qu'il faut attribuer cette baisse. Elle représentait 61 pour cent du total en 1913, 63 pour cent seulement de la pêche de 1915. Le hareng a donné 4,449,321 quintaux en 1914, et 699,389, en 1915, avec valeur correspondante de \$10,160,050, \$6,516,419 et \$2,138,175.

La quantité totale de poisson blanc, à l'exclusion du hareng, du maquereau et d'autres poissons marins, débarqués pendant l'année s'est élevée à 1,522,471 quintaux, au lieu de 2,437,017 quintaux, en 1914 et 2,735,252 en 1913; les recettes étaient de \$7,714,128, au lieu de \$7,819,030 et \$7,945,836, en 1914 et 1913.”

## LA DISETTE DU PAPIER

Les Canadiens ont été sollicités sérieusement d'économiser leurs vieux papiers de façon à assurer les matériaux nécessaires à la fabrication du papier et qui font défaut actuellement. La situation est plus grave qu'on ne pense, car elle nous menace d'une disette de papier. Evidemment, le gouvernement a pris des mesures pour prévenir la destruction des vieux chiffons et des vieux papiers et faire servir ces déchets à l'industrie du papier, mais c'est là une action qui mérite l'attention de tous les bons citoyens individuellement.

Il y a, au demeurant un autre aspect de cette question de disette probable de papier. Alors que l'on conseille aux gens d'épargner la matière première qui sert à faire le papier, de façon à ne pas interrompre la production, on doit aussi faire observer qu'un des moyens de pallier à cette disette de papier, est la réduction de consommation. Le papier a été considéré comme un article relativement bon marché et on l'a employé en quantités libérales, il est certainement possible, par la pratique de maintes petites économies, d'épargner une bonne partie de cet article si utile.

Prenez par exemple, le papier à lettre. Combien de maisons font usage d'entêtes de lettres de différentes grandeurs?

Or on remarquera probablement que le grand format est employé en toutes occasions, que les lettres soient longues ou courtes. Une économie considérable peut être faite dans cette voie en ayant un approvisionnement de demi-feuilles pour les courtes communications. L'aspect de la missive n'en sera pas moins attrayant et cela constituera une économie de papier de cinquante pour cent.

## POUR ENCOURAGER L'INDUSTRIE

L'Ile du Prince-Edouard a récemment organisé une Commission du Développement pour enquêter, discuter et faire des recommandations en ce qui concerne les moyens pouvant assurer le bien-être et le développement de cette Province.

Une de ses fonctions est de rassembler l'information sur les divers sujets et d'agir comme un Bureau d'Adviser auprès du gouvernement.

La commission se compose de vingt membres représentant toutes les parties de la Province.

A une assemblée tenue récemment un certain nombre de sous-comités furent nommés pour s'occuper des points suivants: Agriculture, Education, Pêcheries, Industries nouvelles, Immigration, Transport et Ressources inexploitées.

Sous la rubrique d'“Industries nouvelles”, les commissions suivantes ont pris en mains les enquêtes ci-dessous, dont elles feront rapport plus tard: Manufacture du verre; utilisation de nos algues marines et de nos mousses; possibilité de fabrication du jouet dans l'Ile du Prince-Edouard.

Toutes les autres provinces du Dominion ne devraient-elles pas suivre cet exemple et travailler avec ardeur à son propre développement en même temps qu'à la prospérité générale du pays?

## MANGEONS PLUS DE FRUITS CANADIENS.

Par suite de certaines restrictions commerciales, le commerce d'importation du Canada en 1916 sera fort probablement limité. Ceci signifierait qu'il devrait y avoir une augmentation de consommation des fruits au Canada, et le gouvernement canadien, par le Bureau des Commissaires des fruits du Département de l'Agriculture, s'efforce à intéresser tous les Canadiens pour les faire aider une de nos plus importantes industries nationales. Le Système du Grand Tronc par l'intermédiaire de ses wagons-restaurants et de ses hôtels coopère avec le Gouvernement dans ce sens, et le 24 juin il partira une campagne pour éduquer les Canadiens à suivre ce principe: “Mangeons plus de fruits canadiens”, cette maxime figurant sur tous les menus et attirant ainsi l'attention des consommateurs. Il y a un capital d'environ \$140,000,000 investi dans l'industrie canadienne du fruit, la Péninsule Niagara, le plus grand district fruitier du Canada, produit 95 pour cent des raisins canadiens et 95 pour cent de nos pêches domestiques. Les poires, les prunes, les cerises et menus fruits y sont aussi récoltés en quantité.

Environ 3,750 wagons de pommes d'Ontario furent livrés au marché durant la saison passée.

# LES TRIBUNAUX

## JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT. — PROVINCE DE QUEBEC.

W. Girouard vs. Nicholas Ayoub, L'Assomption, \$25.  
 A. Meyers vs. H. Hopmeir, St-Pierre, \$96.  
 Renfrew Machinery Co. Ltd. vs. Elle Clavet, Laval, \$11.  
 Holland Varnish Co. Ltd. vs. F. G. Matae, Vaudreuil, \$19.  
 Renfrew Machinery Co. Ltd. vs. Jean Robitaille, Ste-Catherine, \$43.  
 M. Herman vs. Ulric Dumoulin, N. D. des Bois, \$36.  
 M. Herman vs. Ovide Lemleux, St-Martin, \$36.  
 A. Dawe vs. Herbert Ward, Verdun, \$21.  
 J. Bouchard vs. H. Loïselle, Longueuil, \$55.00.  
 Standard Bank of Can. vs. Ls. Morin et al. Armand, \$36.  
 Standard Bank of Can. vs. Victor Lampron et al, Shawinigan Falls, \$36.  
 Standard Bank of Can. vs. André Brabeau et al, Mont Carmel \$72.  
 Standard Bank of Can. vs. Eug. Brouillette, Ste-Anne de Stukely, \$57.  
 Standard Bank of Can. vs. A. E. Stillwell et al, Rougemont, \$40.  
 Standard Bank of Can. vs. Art. Laflamme et al, Brompton, \$13.  
 Standard Bank of Can. vs. Romuald Morrissette et al, St-Clet, \$36.  
 P. Vanier vs. Ls. Mayhew, Verdun, \$82.  
 A. Derome vs. Frédéric Hamelin, Saut-au-Récollet, \$31.  
 E. Lachapelle vs. Eug. Payer, Maisonneuve, \$13.  
 A. Derome vs. Avila Amlot, Saut-au-Récollet, \$53.  
 Mme M. Lord et vir vs. L. Girard, Standbridge East, \$45.  
 M. Moody and Sons vs. J.-V. Bélanger, Ste-Anne de Bellevue, \$55.

## ACTIONS EN COUR SUPERIEURE. — PROVINCE DE QUEBEC.

H. Dampousse vs. L. A. Plante, St-Hyacinthe, \$100.  
 J. L. Legault et al vs. Ville de Beaconsfield, Beaconsfield, 1re classe.  
 C. A. Reeves vs. Succession E. Delorme, Pointe aux Trembles, \$200.  
 Commissaires d'Ecoles de la Ville St-Paul vs. Jos. Malouin, St-Paul, \$33.  
 Cie Desjardins Ltd. vs. Ulric Martineau, d'Israël, \$130.  
 Légaré, Gadbois Auto Ltd. vs. Albina Gagné, Maisonneuve, et Mme F. X. Robillard, Maisonneuve, \$600.  
 Succession Pierre Lefebvre vs. Hormisdas Boudreau, Jr., Fall River, Mass.,

et Médéric Boudreau, St-Jean, \$9,-594.  
 J. F. R. Leduc vs. Corporation de Beloeil, Beloeil, \$3,165.  
 J. F. R. Leduc vs. Clodomir Houle, Beloeil, \$5,000.  
 J. F. R. Leduc vs. Arthur Beauchemin, Beloeil, \$5,000.  
 Decelles et Durocher vs. Arthur Dellsle, Westmount, \$278.  
 R. N. Taylor vs. Campbell Stuart, Westmount, \$4,231.  
 Frcs Legault vs. L. N. D. Houde, Valleyfield, \$17,354.  
 Thos. Robertson and Co. Ltd. vs. Antonio Dussault, St-Casimir, \$160.  
 L. T. Delage vs. Henri Palement, St-Polycarpe, \$5,000.  
 J. B. A. Wilson vs. Odilon Letourneau, Outremont, \$2,870.  
 Racette et Frère vs. Fablen Brodeur, Beloeil, \$109.  
 Marius Lachance vs. V. E. Brien, Maisonneuve, \$130.  
 Marius Lachance vs. V. E. Brien, Maisonneuve, \$100.  
 Cie d'Imm. de Chambly Bassin vs. J. B. Dupuis, St-Lambert, et Succession Emile Ste-Marie, St-Lambert, \$100.  
 Jos. Limoges vs. E. Label, Pont Viau, \$500.  
 Pyke Motor and Yacht Co. vs. W. J. Hastings, Ste-Anne de Bellevue, \$100.  
 Larivière, Inc. vs. Lon Beauchamp, Outremont, \$205.  
 Pearl Slutsky vs. Succession Morris Feld, Cowansville, \$400.  
 Saxe Clothing Co. vs. Sender Sinilovitch et Sam Myers, St-Pierre, \$130.  
 S. Kassab vs. M. Meilbrenner, Sorel, \$497.  
 M. C. Lezner vs. Sender Sinilowitz, St-Pierre.  
 M. C. Lezner vs. Polly Ornstein, St-Pierre.  
 M. C. Lezner vs. Mme Jacob Manolson, St-Pierre, \$5,648.  
 Standard Bank of Can. vs. Lon Blanchette, Rimouski.  
 Standard Bank of Can. vs. Aug. Bérubé, St-Léandre, Matane.  
 Standard Bank of Can. vs. Octave Courchesne, Clairvaux de Bagot.  
 Jos. Girard vs. J. R. Coulombe, Maisonneuve, \$225.  
 Ville de Pointe-Claire, vs. H. A. Beattie, Toronto, \$225.  
 J. P. Dupuis Ltd. vs. J. M. Hackett, Verdun.  
 J. P. Dupuis Ltd. vs. Pat. J. Fosbre, Verdun.  
 J. P. Dupuis Ltd. vs. Hackett and Fosbre, Verdun.  
 D. Chevrier vs. Chas. M. Blakely, Westmount, \$121.  
 Hochelaga Bank vs. Oscar Petit, Mai-

sonneuve, \$295.  
 Emilia Cantem-Gravel vs. Félix Gravel, St-Martin.  
 Hermine Laurin-Gendron vs. Alf. Gendron, St-Martin.  
 De Laval Dairy Supply Co. vs. H. A. Brochu, Lévis, \$175.  
 Bureau de Village St-Pierre vs. Jos. Falle, Verdun, \$121.  
 Bureau de Village St-Pierre vs. J. A. Major, Verdun, \$151.  
 Gédéas Jasmin vs. René Castellano, Cartierville, \$1,600.  
 Bureau d'Ecole St-Edouard vs. Philias Robinson, L'Assomption, \$81.  
 Beaudoin, Ltd. vs. J. B., St-Pierre, St-Lambert, \$330.  
 Bureau d'écoles St-Pierre vs. J. Arthur Charbonneau, Verdun, \$113.  
 Bureau d'école St-Pierre vs. O. P. Frigeau, Verdun, \$170.  
 F. Hébert vs. Corporation de Contrecoeur, Contrecoeur, \$300.  
 H. Diamond vs. Abraham Miller, Lachine, \$100.  
 Garand, Terroux et Cie vs. E. R. Dufresne, Outremont, \$3,797.  
 Garand, Terroux et Cie vs. C. E. Martin, Ste-Genève, \$551.

## JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE. — PROVINCE DE QUEBEC.

E. Labelle vs. L. Labelle, St-Frs. de Sales, \$388.  
 E. A. Chapleau vs. A. Beaugard, Lachine Locks, \$173.  
 Hon. S. A. Fisher vs. Albert Forest, Lachine, \$900.  
 Thos. Ed. Plant vs. J. M. Gédéon Monette, St-Léonard de Port-Maurice, \$600.  
 Courock Ropework Export Co., Ltd. vs. La Cie des Pêcheries de Fraserville, Fraserville, \$234.  
 Royal Bank of Can. vs. P. Lafrance, Iberville.  
 Union St-Pierre vs. Jos. Falle, Verdun, \$3,662.  
 A. Meloche vs. J. Stacey, Caughnawaga, \$125.  
 C. E. Martin vs. E. Kauffman, Lachine.  
 C. E. Martin vs. H. S. Shapiro, Lachine.  
 G. Barrette vs. J. H. Gareau, Verdun.  
 P. Bastien vs. J. E. Donnelly, Westmount, \$100.  
 Int. Harvester Co. Ltd. vs. Amédée Bèlette, Valleyfield, \$936.  
 De Laval Dairy Supply Co. vs. Alfred Boucher, St-Barthélémy, \$222.  
 S. Barrette vs. C. Allard, Verdun.  
 Wilkinson, Heywood and Clark Ltd. vs. Ste-Agathe Cont., Ste-Agathe des Monts, \$159.

## DANS LA PROVINCE.

### JUGEMENTS

Hon. Juge Cannon.  
 Marceau et Fils vs. Lalonde, action maintenue avec dépens.  
 Julien et Cie vs. Barette, jugement pour \$182.55 avec int. de 8 p.c. du 22 mai 1916 fraics action tel que intentée.  
 Dominion Fish F. C. vs. Can. Express, action renvoyée avec dépens chaque partie payant ses frais.  
 Brulotte vs. Matte, Usines G. C. M. Co. T. S., jugement suivant déclaration T. S.  
 Jacques vs. Leclerc, jugement pour \$230.71 avec int. et dépens.

Cartier vs. St-Laurent, Gosselin, opp., motion opp. renvoyée avec dépens.  
 Carrier vs. St-Laurent, oppt. motion oppt. renvoyée avec dépens.  
 Lachance vs. Morin cause hors du délibérée.  
 Lapointe vs. Couillard, cause mise hors du délibéré.  
 Aubin vs. Cong. Soeurs N. D. Secours, Jugement contre défendeur pour \$15000, int. et dépens.  
 Hon. Juge McCorkill.  
 Marceau Fils vs. Lalonde, Saisie Rev. maintenue avec dépens.  
 Hon. Juge Malouin.  
 Lockwell vs. Lapointe, action renvoyée avec dépens.



# LA BANQUE NATIONALE

## Cinquante-sixième Rapport Annuel 1916.

Mercredi, le 14 juin, à 3 heures p.m., la cinquante-sixième assemblée annuelle des actionnaires de La Banque Nationale a eu lieu dans les bureaux de la Banque.

Etaient présents :

MM. Rodolphe Audette, J. B. Laliberté, Victor Châteauevert, Nazaire Fortier, Charles Pettigrew, Nap. Drouin, Nap. Lavoie, Révd. Chanoine J. C. Arsenault, Révd. Tancrede J. Paquet, MM. Chs. Angers, Alexandre Drouin, Thomas Breen, Lt.-Col. Chs. A. Chauveau, Alph. A. Déchéne, Frs. Delisle, Sr., Charles Cloutier, J. F. Dumontier, N. Arthur Drolet, Pierre Drapeau, Chs. Grenier, N.P., Capt. L. Robert Demers, A. S. Garneau, Charles Koenig, Elz. Labrecque, M.D., M. A. Labrecque, S. Jules Larue, N.P., J. A. Mailloux, J. B. Plamondon, J. X. Rainville, Arthur E. Scott, Zotique Turgeon, Georges V. Tessier, Ulric Tessier, etc., etc.

M. Rodolphe Audette fut appelé à présider l'assemblée et M. P. Lafrance fut prié d'agir comme secrétaire.

Avant de procéder à la lecture du rapport annuel, les messieurs dont les noms suivent furent élus scrutateurs, savoir : Lt.-Col. Chs. A. Chauveau, MM. N. Arthur Drolet et Zotique Turgeon.

Le président donna alors lecture du rapport suivant :

### RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION DE LA BANQUE NATIONALE.

Messieurs les actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le résultat des opérations de la banque pour l'année terminée le 29 avril 1916, résumé dans l'état du compte de Profits et Pertes qui suit :

La Balance au crédit de Profits et Pertes, le 30 Avril 1915..	\$ 48,006.47
Les profits de l'année, après avoir pourvu pour les intérêts accrus sur dépôts et pour les dettes mauvaises et douteuses, sont de .....	341,003.45
Formant la somme de .....	\$389,009.92
Qui a été appropriée comme suit :	
à Dividendes trimestriels, au taux de 8 pour cent par année (soit 2 pour cent payable les 2 août, 2 novembre, 1er février et 1er mai) .....	\$160,000.00
à Fonds de Réserve .....	100,000.00
à Dépréciations sur valeurs et contingents .....	50,000.00
à Fonds de Pension .....	10,000.00
à Taxe de Guerre sur Circulation .....	6,666.67
à Fonds Patriotique .....	7,500.00
	334,166.67

Laissant au crédit du compte de Profits et Pertes une balance de .....

\$ 54,843.25

C'est une grande satisfaction pour nous de pouvoir vous soumettre un résultat aussi satisfaisant. Si vous comparez cet état, vous constaterez que l'an dernier, nous avons un montant de \$20,000, comme Taxe de Guerre sur la Circulation; c'est que nous avons pourvu pour ce que nous devons payer jusqu'au 31 décembre 1915, c'est-à-dire huit mois à l'avance. Cette année nous avons, pour nous mettre d'accord avec ce qui est fait par les autres banques, chargé que ce qui a été payé à date. L'an prochain, cet item sera de \$20,000, et sera le même chaque année, tant que la loi ne sera pas changée.

Donc, si vous déduisez des \$341,003.45 de profits, cette différence de \$13,333. prise sur l'an dernier, vous avez \$327,670.12, c'est-à-dire 16 2/5 pour cent sur le capital, ou 8 3-5 pour cent sur le capital et la réserve réunis, et, pour être plus juste, si vous déduisez les montants appropriés qui ne sont ni dividende ni réserve, vous aurez à déduire des \$327,670.12, \$74,166.44, laissant une balance de \$253,503.45, c'est-à-dire 12.68 pour cent sur le capital, ou 6.67 pour cent sur le capital et la réserve réunis.

Les différents items de notre bilan, dont lecture vous sera faite dans un instant, indiquent une progression normale et satisfaisante. C'est un témoignage de la confiance publique envers notre institution canadienne-française, qui nous honore, mais qui, en même temps, nous oblige à travailler non seulement dans l'intérêt de nos actionnaires, mais aussi au bien général de ce public qui nous encourage et met sa confiance en nous; c'est ce que nous nous appliquons à faire, dans la mesure de nos forces. Par nos succursales et nos sous-agences, plus répandues que jamais, nous sollicitons les dépôts, mais, en même temps, nous en faisons une distribution par nos prêts qui activent le commerce, l'industrie et surtout l'agriculture que nous atteignons par ces nombreuses succursales et agences de la campagne.

Nos succursales sont au nombre de soixante-dix-sept, une augmentation de sept sur l'an dernier. Nous avons cent trente-sept sous-agences, quarante et une de plus que l'an dernier. Nous en obtenons des résultats encourageants. Nous en avons fermé quatre durant l'année.

Nous n'avons pas l'intention de disséquer les items du Bilan, l'examen que vous en ferez, en le comparant avec l'an dernier, vous démontrera les progrès accomplis. Nous devons dire que, dans l'augmentation de nos dépôts de \$2,776,898.06, il y a environ \$900,000, qui ne sont pas de l'augmentation régulière, car elle provient de dépôts résultant de nos achats de débetures qui ne sont que temporairement entre nos mains. Notre succursale de Paris compte pour \$285,853.76, dans cette augmentation. La diminution subie à cette succursale, en août et septembre 1914, environ \$500,000,

a été comblée et au-delà, de même que le montant de \$1,150,636.47 entré à notre bilan de 1914 a été dépassé; nous avons le 29 avril dernier \$1,211,347.58. Nous augurons bien de l'avenir de cette succursale, si prochainement, comme nous en avons l'intime conviction, la guerre se termine glorieusement pour les armes de la France et des Alliés. La guerre n'a pas eu d'influence sensible sur nos opérations; nos campagnes sont restées florissantes, tant par l'abondance des récoltes que par les prix rémunérateurs que nos cultivateurs ont obtenus et obtiennent pour leurs produits.

Dans nos villes, le commerce est plus actif et nos ouvriers ont de l'ouvrage. Les munitions de guerre de toutes sortes contribuent dans une forte proportion à cette amélioration générale. La banque, par l'aide donnée à ses clients, a pris part, et avec avantage, à cette production d'obus, d'habillements, etc.

Nous avons versé de nouveau \$7,500 au Fonds Patriotique, et fait diverses autres moindres souscriptions aux différentes oeuvres méritoires, patriotiques et nécessaires que la guerre impose aux institutions comme aux citoyens. Notre position financière avantageuse nous a permis de souscrire à divers emprunts comme suit:

- \$ 300,000 à l'emprunt canadien.
- 1,000,000 à l'emprunt Impérial, pour les munitions de guerre à être manufacturées au pays,
- et 200,000 à l'emprunt français, aussi pour munitions à être payées au Canada.

Tous ces divers achats de débentures ont été faits dans des conditions avantageuses.

Par notre souscription à l'emprunt français, nous avons voulu prouver à nos actionnaires et déposants français, combien grand est notre attachement à la France, aussi l'honneur et l'orgueil que nous inspire la conduite admirable de ses vaillants soldats, ainsi que le patriotisme, le courage et l'abnégation de toute la nation. Nous sommes fiers de nous réclamer comme descendants d'une aussi vaillante et forte race, dont nous avons conservé la langue avec amour.

L'an dernier, nous vous annoncions notre intention de reconstruire l'édifice que nous occupons actuellement. Nous avons cru devoir ajourner ce projet à après la fin de la guerre, quand le cours normal des affaires aura repris son équilibre.

Nous avons construit à Chicoutimi un édifice de banque en rapport avec l'importance de nos affaires dans cette région. Nous avons aussi, mais dans des proportions moindres, construit, acheté ou réparé, pour notre usage, des propriétés à Belvédère et Bienville.

Si, comme nous en avons l'espérance, l'année fiscale commencée nous donne le résultat attendu, notre réserve sera, au premier mai prochain, égale à notre capital. Vous pourrez compter, une fois ce but atteint, sur une augmentation de dividendes.

Nous avons, au cours de cette année, fait une perte douloureuse, par la mort de notre Vice-Président, l'Honorable Juge Chauveau. Pendant vingt et un ans, il avait consacré à l'institution son intelligence, son jugement, et son travail, et cela presque à l'exclusion de ses autres occupations, faisant de la banque sa principale affaire. Notre succursale de Paris était l'objet d'une attention spéciale de sa part. Vous vous rappelez encore avec quelle chaleur et quelle conviction il

vous en parlait à chaque assemblée annuelle. La banque a perdu un conseiller éclairé, et nous, un ami. Nous renouvelons à sa famille l'expression de notre sympathie et des profonds regrets que nous cause sa disparition. Il a été remplacé à la Vice-Présidence par M. J.-B. Laliberté, et comme directeur, par notre gérant général, M. Nap. Lavoie.

L'inspection de tous nos bureaux, bureau-chef, succursales et sous-agences, a été faite avec soin. Nous devons à notre personnel des remerciements pour le zèle et l'intelligence avec lesquels ils ont rempli leur devoir.

R. AUDETTE,  
Président.

N. LAVOIE,  
Gérant Général.

Proposé par M. Rodolphe Audette, secondé par M. J.-B. Laliberté:

Que le rapport du Bureau de Direction, ainsi que les états y annexés, qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires. — Adopté.

Proposé par M. Chas. Grenier, N.P., secondé par M. N. Arthur Drolet:

Que M. Octave Bélanger, comptable dûment qualifié suivant la section 56 de l'Acte des Banques, soit nommé vérificateur de la banque pour l'année 1916-17. — Adopté.

On procéda ensuite à l'élection des Directeurs, et les messieurs dont les noms suivent, ayant obtenu le plus grand nombre de votes, furent élus, savoir: MM. Rodolphe Audette, J. B. Laliberté, Victor Châteauevert, Nap. Drouin, Naz. Fortier, Chas. Pettigrew et Nap. Lavoie.

Le Président laisse le fauteuil, et M. Chas. Grenier, N.P. ayant été appelé à le remplacer, il est proposé par le Révd. Tancrede Paquet, secondé par M. A. S. Garneau:

Que des remerciements soient votés à M. le Président et à MM. les Directeurs pour les services rendus aux actionnaires durant l'année écoulée. — Adopté.

Proposé par M. J. P. Plamondon,  
Secondé par M. S. Jules Larue, N.P.:

Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dus et offerts à M. R. Audette, pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, ainsi qu'à messieurs les scrutateurs et à M. le secrétaire, dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

Cette motion est approuvée et l'assemblée s'ajourne.

A. AUDETTE,  
Président.

P. LAFRANCE,  
Secrétaire.

Québec, le 14 juin 1916.

A une assemblée des directeurs, tenue le même jour, M. Rodolphe Audette a été réélu président et M. J. B. Laliberté, vice-président de la banque pour l'année courante.

P. LAFRANCE,  
Secrétaire.

**BILAN AU 29 AVRIL 1916****PASSIF**

Billets en circulation.....	\$ 3,239,165.00	Dû à des agences de la banque en pays étrangers ..	3,086.44	
Dépôts payables après avis..	\$16,983,225.75	Autres responsabilités.....	286,668.55	
Dépôts payables à demande ..	4,015,389.52			292,860.22
Dépôts ailleurs qu'au Canada, payables après avis ..	1,211,347.58			
	<u>22,209,962.85</u>	Total du Passif envers le public ..		\$25,783,132.62
Dividendes non réclamés..	1,144.55	Capital versé ..	2,000,000.00	
Dividende payable le 1er Mai ..	40,000.00	Fonds de réserve ..	1,900,000.00	
	<u>41,144.55</u>	Compte de Profits et Pertes ..	54,843.25	3,954,843.25
Dû à d'autres banques au Canada ..	3,105.23			<u>\$29,737,975.87</u>

**ACTIF**

Espèces ..	\$ 205,594.38	Prêts courants, escomptes et avances au public moins rabais d'intérêt, (\$55,000.00) ..	17,722,604.49	
Billets de la Puissance ..	1,758,448.00	Prêts aux Municipalités ..	271,247.58	
	<u>\$ 1,964,042.38</u>	Billets et effets de commerce escomptés en souffrance (pertes pourvues) ..	26,286.80	
Billets de banques canadiennes ..	352,825.00	Immeubles appartenant à la banque (autres que les édifices de la banque) ..	299,372.22	
Chèques sur autres banques ..	898,282.57	Hypothèques sur immeubles vendus par la banque ..	106,475.71	18,425,986.80
Dû par d'autres banques au Canada ..	172.92			
Dû par des agences de la banque dans le Royaume-Uni ..	48,826.66	Edifices de la banque et ameublements ..	1,015,506.77	
Dû par des agences de la banque en pays étrangers ..	540,335.50	Autres ressources ..	104,422.54	1,119,929.31
	<u>1,840,442.65</u>			<u>\$29,737,975.87</u>
Dépôt au gouvernement de la Puissance en garantie des billets en circulation	100,000.00			
Dépôts aux Réserves centrales d'or ..	800,000.00			
Débitures Impériales, municipales et autres ..	2,978,605.82			
Prêts à demande sur actions et débiteures ..	2,508,968.91			
	<u>6,387,574.73</u>			
Total des Ressources immédiates ..	<u>\$10,192,059.76</u>	<b>N. LAVOIE,</b> Gérant-Général.	<b>B. AUDETTE,</b> Président.	

**Aux Actionnaires de la Banque Nationale.**

Conformément aux sous-sections 19 et 20 de l'Acte des Banques de 1913, et en ma qualité de vérificateur de La Banque Nationale, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant:

J'ai comparé le rapport ci-dessus avec les livres et les comptes tenus au Bureau-chef de la Banque Nationale et avec les rapports certifiés reçus de ses différentes succursales, à la date du 20 Avril 1916; j'ai constaté l'argent en caisse et vérifié les garanties et autres valeurs au Bureau-chef ainsi qu'à trois des principales succursales de la Banque et, après avoir obtenu toutes les informations et explications qui m'étaient nécessaires, je puis certifier que, d'après moi, ce bilan démontre un exposé fidèle et exact de l'état des affaires de cette Banque jusqu'à la date du 29 Avril 1916.

J'ai, de plus, dans le cours de l'année écoulée, contrôlé la caisse et vérifié les valeurs dans certaines succursales de la Banque ainsi qu'à son Bureau-chef, et les ai trouvées en tout conforme aux écritures s'y rapportant dans les livres de la Banque et de ces succursales.

Je dois de plus mentionner que les différents employés de la Banque m'ont fourni, à mon entière satisfaction, tous les renseignements nécessaires concernant les affaires de la Banque et les transactions faites par eux, et je considère que toutes les opérations venues à ma connaissance sont en tout conformes aux pouvoirs de cette Banque.

OCTAVE BELANGER, L.L.C.,

Vérificateur.

Québec, le 22 Mai 1916.

# Le Marché de l'Alimentation

## GRAINS ET FARINES

### MARCHE DE CHICAGO

	A terme:			Fermé- ture
	Ouver- ture	Haut	Bas	
<b>Blé:—</b>				
Juillet . . .	\$1.04½	\$1.04½	\$1.02½	\$1.02½
Sept. . . . .	1.05%	1.06%	1.04%	1.04%
<b>Mais:—</b>				
Juillet . . .	.71%	.71%	.71	.71%
Sept. . . . .	.71	.71%	.70%	.70%
<b>Avoine:—</b>				
Juillet . . .	.39	.39%	.39	.39½
Sept. . . . .	.38½	.38%	.38%	.38½

#### Cotations au comptant:—

Blé:—No. 2 rouge, \$1.03½ à \$1.04½;  
No. 3 rouge, \$1.01; No. 2 hard, \$1.03;  
No. 3 hard, \$1.01 à \$1.02.  
Mais:—No. 2 jaune, 77c; No. 4 jaune,  
nominal.  
Avoine:—No. 3 blanche, 39½c à 40c;  
Standard, 40½c à 41½c.  
Seigle:—Nominal.  
Orge:—58c à 80c.  
Graine de Mil:—\$5.50 à \$8.00.  
Tréfle:—\$7.50 à \$18.50.

### CEREALES

Blé No. 1 Northern . . . . .	1.22
Avoine No. 2 C.W. . . . .	0.55
Avoine No. 3 C.W. . . . .	0.53 0.53%
Orge No. 3 C.W. . . . .	0.78
Orge No. 4 . . . . .	0.74
Avone No. 2, Blanche. . . . .	0.51 0.53
Avoine No. 3, Blanche. . . . .	0.50½ 0.52
Mais Jaune . . . . .	0.86

### LE MARCHÉ DE LA FARINE

#### Patentes du printemps:

Royal Household . . . . . 2 sacs	6.60
Five Roses . . . . . 2 sacs	6.60
Glenora . . . . . 2 sacs	6.10
Harvest Queen . . . . . 2 sacs	6.10

#### Fortes à boulangers:

Bakers Special . . . . . 2 sacs	5.90
Manitoba S.B. . . . . 2 sacs	5.60
Keetaba, S.B. . . . . 2 sacs	5.90
Montcalm . . . . . 2 sacs	5.90
Medora . . . . . 2 sacs	5.40

#### Patentes d'Hiver:

Hurona (à pâtisserie) . . . . . 2 sacs	6.60
A pâtisserie . . . . . 2 sacs	6.10
Farine de blé-d'Inde, blancs pour boulangers . . . . . 2 sacs	4.70
Farine de blé-d'Inde pour engrais . . . . . 2 sacs	3.90
<b>Farine d'avoine:</b>	
Avoine roulée, sacs de 20 lbs.	5.05
Avoine roulée, baril . . . . .	5.45

### ISSUS DE BLE ET AVOINE

#### ROULEE

##### Nous cotons:

##### Issus de blé:

Son Man., au char, tonne. . . . .	21.00
Grue Man., au char, tonne. . . . .	24.00
Middlings d'Ontario, au char tonne . . . . .	26.00
Moulée pure, au char . . . . .	28.00
Moulée pure, au char. . . . .	32.00 31.50

#### Marché ferme.

### FOIN PRESSE ET FOURRAGE

##### Nous cotons:

Foin No. 1 . . . . .	22.50	23.00
Très bon No. 2 . . . . .	21.50	22.00
No. 3 . . . . .	18.00	18.50
No. 2 . . . . .	19.50	20.00

## FROMAGE—BEURRE—OEUFs

### Montréal.

#### Prix vendeurs aux épiciers

Fromage doux . . . . .	18c
Fromage fort, blanc, à la meule. . . . .	22c
au morceau . . . . .	23c
Fromage Oka . . . . .	28c
Beurre, choix . . . . .	0.31 0.31c
Beurre, choix, en blocs d'une livre . . . . .	31½c
Oeufs frais . . . . .	27c
Choisis . . . . .	30c

### FROMAGES IMPORTES

#### Bonne demande.

On cote le fromage de Gruyère:  
Fromage, 45c, au morceau, 50c.  
Le fromage de Roquefort se vend  
55c la livre. Très rare.

### PRODUITS DE LA CAMPAGNE

Produits de l'érable.—On cote les prix  
suivants:

Pur sirop d'érable, boîte de 8 lbs. . . . .	0.85	0.90
Pur sirop d'érable, boîte de 10 lbs. . . . .	1.00	1.10
Pur sirop d'érable, boîte de 18 lbs. . . . .	1.25	1.30
Pur sucre d'érable, lb. . . . .	0.12	0.14
<b>Miel.—On cote les prix suivants:</b>		
Miel blanc tréfle . . . . .	0.15	0.15½
Blanc extrait . . . . .	0.12	0.13
Miel sarrasin . . . . .	0.09	0.10
<b>Fèves.—On cote les prix suivants:</b>		
Choisies à la main, lots de		
choix . . . . .	4.90	5.00
3 lbs. pickers . . . . .	4.65	4.75
5 lbs. pickers . . . . .	4.40	4.50
7 lbs. pickers . . . . .	4.00	4.30

Pommes de terre.—Pas de change-  
ment dans le prix des pommes de terre  
qui se cote comme suit: pommes de  
terre des Montagnes Vertes, \$1.95 à \$2  
et variétés de Québec, \$1.85 à \$1.90 en  
lots de chars, dans le gros; les pre-  
mières, \$2.10 à \$2.15 et les secondes  
\$2.00 à \$2.05 le sac en magasin.

### MARCHE A PROVISION

Porcs vivants, lots de choix, \$11.35 à  
\$11.50 les 100 lbs., pesées hors chars;  
jambons, 8 à 10 lbs., 22c à 23c la lb.,  
jambons, 12 à 14 lbs., 20c à 21c la lb.,  
jambons poids moyens et lourds, de  
19c à 20c; bacon pour breakfast, 23c  
à 24c; bacon de choix Windsor, 25c à  
26c la lb.; bacon de Windsor désossé,  
27c à 28c la lb.; saindoux, qualité "Pu-  
re Leaf," 16c à 16½c la lb. en seaux de  
20 lbs., en bois; saindoux qualité "Pu-  
re Leaf," 15½c à 15¾c la lb. en seaux  
de 20 lbs. en ferblanc; saindoux compo-  
sé, 13½c la lb. en seaux de 20 lbs., en  
bois; saindoux composé, 13c la lb., en  
seaux de 20 lbs., en ferblanc.

### ÉPICERIE—SUCRES

Extra granulé, sac, les 100 lbs.	8.20
Extra granulé, brl. . . . .	8.25
Extra ground, baril, les 100 lbs.	8.55
Extra ground, ¼ bte, 25 lbs., 100 lbs. . . . .	8.95
No. 1 yellow, baril, les 100 lbs.	7.85
No. 1 yellow, sacs, les 100 lbs.	7.80
Powdered, bte 50 lbs., les 100 lbs.	8.55
Powdered, bte. 25 lbs., les 100 lbs. . . . .	8.75

Paris Lumps, bte. 100 lbs. . . . . 8.80

Crystal Diamond, bte. 100 lbs.

les 100 lbs. . . . . 8.80

Crystal Diamond, ¼ bte, 25 lbs.

les 100 lbs. . . . . 9.20

Crystal Diamond, Domino, 20

cartons, 5 lbs., les 100 lbs. . . . . 9.45

Sucres bruts cristallisés, lb. . . . . 0.08

Ces prix s'entendent au magasin du  
vendeur à Montréal.

### MELASSES

#### Très bonne demande:

Barbade, choix, tonne manque			
Barbade, tierce et qt. manque			
Barbade, demi qt. . . . .	manque		
Mélasses fancy, tonne 0.56	0.56	0.59	
Mélasses fancy, tierce			
le quart . . . . .	0.59	0.59	0.61
Mélasses fancy, ¼ qt. 0.61	0.61	0.61	0.64
.Les prix s'entendent: 1ère colonne, pour territoire ouvert; 2e colonne, pour territoire combiné; 3e colonne, pour Montréal et ses environs.			

### LARD AMERICAIN

1re qualité, le quart . . . . .	\$5.50
2ème qualité, le quart . . . . .	\$2.75

### SAINDOUX

Saindoux pur, en tinette . . . . .	0.18½
Saindoux pur, en seaux . . . . .	3.65
Saindoux pur, en cse de 10 lbs. . . . .	0.18½
Saindoux pur, cse de 3 lbs. . . . .	0.18½
Saindoux pur, cse de 5 lbs. . . . .	0.19

### FARINES ET PATES ALIMENTAI- RES

#### Pâtes Alimentaires.

##### Bonne demande:

##### Nous cotons:

Farine Household, qrt. . . . .	7.50
Farine à pâtisserie Ocean, qrt.	6.70
Farine d'avoine granulée, sac. . . . .	3.80
Farine d'avoine standard, sac. . . . .	3.00
Farine d'avoine fine, sac . . . . .	3.00
Farine d'avoine roulée, baril. . . . .	6.25
Farine d'avoine roulée, sac. . . . .	2.75
Farine de Blé-d'Inde, sac. . . . .	2.60
Farine de sarrasin, le sac. . . . .	3.50
Banner, Saxon et Quaker Oats, et Ogilvie, cse . . . . .	0.00 4.25
Cream of Wheat, cse. . . . .	0.00 5.75
Fécule de maïs, 1e qté, lb. . . . .	0.00 0.07½
Fécule de pomme de ter- re qrts, de 1 lb., doz. . . . .	0.00 1.50
Vermicelle, macaroni et spaghetti Canadiens btes de 5 lbs., lb. . . . .	0.00 0.07
En vrac . . . . .	0.00 0.6½
Paquets de 1 lb. . . . .	0.00 0.07
<b>Nouilles aux oeufs:</b>	
Pqts de ½ lb., lb. . . . .	0.00 0.07½
<b>Spaghetti, pâtes assorti- ties: alphabets, chif- fres, animaux, nouilles, coudes, importés en vrac, lb. . . . .</b>	
	0.00 0.11
En paquets de 1 lb. . . . .	0.00 0.12½
Tapioca perlé, en sac, lb. . . . .	0.11 0.12
Tapioca perlé, en sac, lb. . . . .	0.10½ 0.11
Sagou . . . . . lb.	0.06½ 0.07

### VINAIGRE

#### Nous cotons, prix nets:

Bollman, cruches paillées gal. imp. cruche. . . . .	0.00 0.00
(Il n'y en a plus sur le marché).	
Domestique, triple cru- ches paillées, 4 gal. . . . .	
imp. cruche. . . . .	0.00 1.60
118 grains (proof) le gall. . . . .	0.00 0.28

**EPICES PURES, GRAINES ET SEL**

Bonne demande courante.

Nous cotons:

Allspice moulu . . . . .lb. 0.00	0.16
Anis . . . . .lb. 0.00	0.40
Clous de girofle moulu.lb. 0.00	0.32
Cannelle en matras. . . . .lb. 0.00	0.25
Clous de girofle entiers.lb. 0.35	0.27
Chicorée canadienne . . . . .lb. 0.00	0.12
Crème de tartre. . . . .lb. 0.00	0.60
Colza . . . . .lb. 0.07	0.08
Gingembre en racine. . . . .lb. 0.22	0.25
Graine de lin non mou-	
lue . . . . .lb. 0.05½	0.06
Graine de lin moulu. . . . .lb. 0.06	0.07
Graine de chanvre. . . . .lb. 0.07½	0.08
Macis moulu . . . . .lb. 0.75	1.00
Mixed spices moulues. . . . .lb. 0.00	0.25
Muscade moulu . . . . .lb. 0.00	0.50
Muscade . . . . .lb. 0.35	0.50
Piments (clous ronds). . . . .lb. 0.12	0.15
Poivre blanc rond. . . . .lb. 0.32	0.35
Poivre blanc moulu. . . . .lb. 0.00	0.35
Poivre noir rond. . . . .lb. 0.28	0.30
Poivre noir moulu. . . . .lb. 0.00	0.28
Poivre de Cayenne pur. . . . .lb. 0.00	0.28
Whole pickle spice. . . . .lb. 0.00	0.20
Sel fin en sac . . . . .lb. 0.00	1.45
Sel fin en ¼ de sac. . . . .lb. 0.00	0.45
Sel fin, quart, 3 lbs. . . . .0.0	3.35
Sel fin, quart, 5 lbs. . . . .0.00	3.25
Sel fin, quart, 7 lbs. . . . .0.00	3.15
Sel fin, en quart de 280 lbs.	
Ordinary fine . . . . .0.00	1.90
Fine . . . . .0.00	2.20
Dairy . . . . .0.00	2.30
Cheese . . . . .0.00	2.50
Gros sel, sac . . . . .0.85	0.95
<b>Légumes secs,</b>	
Nous cotons:	
Orge mondée (pot), sac. . . . .0.00	3.10
Fèves blanches, (Can.) lb. 0.07½	0.08
Orge perlé, sac. . . . .4.75	5.50
Fèves jaunes, minot. . . . .0.00	4.85
Lentilles rouges, par sac,	
lb. . . . .0.11½	0.12½
Lentilles vertes, par sac, lb. manquent	
Pois verts, No 1. . . . .lb. 0.06	0.06½
Pois cassés, le sac. . . . .lb. 6.00	6.50
Blé-d'Inde à soupe, cassé,	
le sac . . . . .0.00	2.80

**RIZ**

La demande est bonne.

Nous cotons:

Riz importés:

Riz Patna, sacs de 112 lbs.	
suivant qualité, . . . . .lb. 0.05½	0.06½
Riz Carolina . . . . .lb. 0.08	0.09
Riz moulu . . . . .0.00	0.07
Riz soufflé (puffed) cse	
de 36 paquets de 2 ptes 0.00	4.25
Riz décortiqués au Canada.	
Les prix ci-dessous s'entendent f.o.b.	
Montréal.	
Qualité B, sac 250 lbs. . . . .	4.80
Qualité Cc, sac 100 lbs. . . . .	4.10
Sparkle . . . . .	6.40
India Bright, sac 100 lbs. . . . .	4.45
Lustre . . . . .	4.40
Polished Patna . . . . .	4.60
Pearl Patna . . . . .	5.10
Impérial lacé Patna . . . . .	5.80
Crystal Japan . . . . .	5.10
Snow Japan . . . . .	5.30
Ice Drips Japan . . . . .	5.40

**FRUITS SECS**

Assez bonne demande:

Nous cotons:

Dattes et figues:

Dattes en vrac . . . . .	0.07	
Dattes en pqs de 1 lb. . . . .	0.00	0.07½
Raisins de Corinthe. . . . .	La lb.	
Corinthe, Filatras, en cartons		
1 lb. . . . .	0.14	
Corinthe, Filatras, en vrac . . . . .	0.12½	

<b>Raisins de Malaga.</b>	Lb.	
Connaisseur, la bte. . . . .	2.60	
Extra Dessert, la bte. . . . .	3.60	
Extra paquets, la bte. . . . .	4.00	
Royal, la bte . . . . .	4.25	
Impérial, la bte . . . . .	5.50	
6 Couronnes, pqs., la bte. . . . .	5.80	
Excelsior, la bte . . . . .	6.00	
<b>Raisins Sultana.</b>	Lb.	
Cartons, 1 lb . . . . .	0.00	
En vras . . . . .	0.00	
<b>Raisins de Valence.</b>	Lb.	
Valence fine off Stalk,		
btes de 28 lbs. . . . .	0.00	0.00
Valence Selected, btes de		
28 lbs. . . . .	0.00	0.00
Valence Layers, 4 cour.,		
btes de 28 lbs. . . . .	0.09	0.09½
<b>Raisins de Californie.</b>	Lb.	
Epépinées, paq. 1 lb fancy	0.00	0.11½
Epépinées, paq. 1 lb choix	0.00	0.10½
<b>Noix et Amandes.</b>	Lb.	
Amandes Terragone . . . . .	0.16	0.17
Amandes Valence écalées	0.40	0.42
Cerneaux . . . . .	0.36	0.38
Avelines . . . . .	0.15½	0.16½
Noix de Grenoble Mayette	0.16	0.17
Noix Marbot . . . . .	0.14	0.15
Noix du Brésil . . . . .	0.20	0.21
Noix de coco, râpées à la		
lb. . . . .	0.21	0.23
Noix Pécan polies . . . . .	0.19	0.20
Noix Pécan cassées . . . . .	0.00	0.55
Peanuts rôties, Coon . . . . .	0.09	0.09½
Peanuts rôties, G. . . . .	0.09	0.09½
Peanut rôties, Bon Ton. . . . .	0.12½	0.13
<b>Fruits évaporés.</b>	Lb.	
Abricots, boîte 25 lbs. . . . .	0.00	0.16
Pêches, boîtes 25 lbs. . . . .	0.08	0.09
Poires, boîtes 25 lbs. . . . .	0.00	0.13
Pommes tranchées, éva-		
porées, btes de 50 lbs. 0.10½	0.11	
<b>Pelures de fruits.</b>	Lb.	
Citron . . . . .	0.19	0.20
Citronnelle . . . . .	0.24	0.25
Orange . . . . .	0.20	0.21
<b>Pruneaux de Californie</b>	Lb.	
Boîtes de 25 lbs.		
30/40. . . . .	0.14	
40/50. . . . .	0.12	
50/60. . . . .	0.11	
60/70. . . . .	0.10	
70/80. . . . .	0.09	
80/90. . . . .	0.08½	
90/100. . . . .	0.08	

**CONSERVES ALIMENTAIRES**

Conserves de Légumes

	No. 1	No. 2
Asperges (Pointes), 2 lbs.	2.75	3.25
Asperges entières, can., 2		
lbs. . . . .	0.00	2.25
Asperges Californie, 2½		
lbs. . . . .	0.00	3.75
Betteraves tranchées, 3		
lbs. . . . .	0.00	1.32½
Blé-d'Inde, 2 lbs. . . . .	0.92½	0.95
Blé-d'Inde en épis, gal. . . . .	0.00	4.75
Catsup, bte 2 lbs., doz. . . . .	0.00	0.65
Catsup au gal., doz. . . . .	0.00	5.00
Champignons hôtel, boîte	0.21	0.22
Champignons, 1er choix	0.26	0.27
Champignons, choix, ltes	0.24	0.25
Choux de Bruxelles imp.	0.17	0.18
Choux-fleurs . . . . .2 lbs.	0.00	1.05
Citrouilles . . . . .3 lbs.	0.00	0.92½
Citrouilles . . . . .gal.	0.00	2.45
Epinards . . . . .gal.	0.00	4.75
Epinards . . . . .2 lbs.	0.00	1.20
Epinards . . . . .3 lbs.	0.00	1.45
Fèves Golden Wax 2 lbs.	0.00	0.92½
Fèves Vertes . . . . .2 lbs.	0.00	0.92½
Fèves de Lima . . . . .2 lbs.	0.00	1.30
Flageolets importés, bte	0.16	0.17
Haricots verts imp. bte.	0.14	0.13½

Macédoine de légumes bte	0.14½	0.15½
Marinades en seau, 5 gal.	0.00	2.75
Petits pois imp. moyens		
. . . . .bte.	0.00	0.00
Petits pois imp. mi-fins		
. . . . .bte.	0.16	0.17
Petits pois imp. fins, bte	0.19	0.20
Petits pois imp. ext. fins		
. . . . .bte.	0.21	0.22
Petits pois imp. surfins		
. . . . .bte.	0.22½	0.23½
Pois Can., English Garden . . . . .		0.92½
Pois Can., Early June . . . . .		1.00
Tomates, 3 lbs. . . . .	1.15	1.17½
Tomates, gall. . . . .	0.00	3.25
Truffes. ½ boîte. . . . .	5.00	5.40

Conserves de fruits.

Très bonne demande.

Par doz., groupe No. 1		No. 2
Ananas coupés en dés		
. . . . .1½ lb.	0.00	2.50
Ananas importés . . . . .2½ lb.	2.75	3.25
Ananas entiers (Can.)		
. . . . .3 lb.	0.00	2.50
Ananas tranchés (Can.)		
. . . . .2 lb.	0.00	1.95
Ananas râpés (emp. Can.)		
. . . . .2 lbs.	0.00	1.50
Cerises rouges sans noy-		
au . . . . .2 lbs.	1.92½	1.95
Fraises, sirop épais, 2 lbs.	2.15	2.17½
Framboises, sirop épais		
. . . . .2 lbs.	0.00	1.97½
Gadelles rouges, sirop		
épais . . . . .2 lbs.	0.00	1.45
Gadelles noires, sirop		
épais . . . . .2 lbs.	0.00	1.45
Marinades can. 1 gal. gal.	0.00	1.45
Olives, 1 gal. . . . .gal.	0.00	1.77½
Pêches jaunes . . . . .2 lbs.	0.00	1.60
Pêches . . . . .3 lbs.	0.00	2.25
Poires (Bartlett) . . . . .2 lbs.	0.00	1.70
Poires . . . . .2 lbs.	0.00	2.25
Pommes Standard, 3 lbs.	0.00	1.10
Mûres, sirop épais . . . . .lbs.	0.00	1.90
Pommes Standard . . . . .gal.	6.00	3.25
Prunes, Damson, sirop		
épais . . . . .2 lbs.	1.10	1.15
Prunes Lombard, sirop		
épais . . . . .2 lbs.	1.02½	1.05
Prunes de Californie		
. . . . .2½ lbs.	0.00	2.74
Prunes Greengage, sir p		
épais . . . . .2 lbs.	1.10	1.12½
Rhubarbe Preserved 2 lbs.	0.00	1.55
Cerises blanches . . . . .doz.	0.00	2.25
Cerises noires . . . . .doz.	0.00	2.40
Framboises . . . . .doz.	0.00	2.00
Mûres . . . . .doz.	0.00	1.95
Gadelles rouges . . . . .doz.	0.00	2.40

Conserves de poissons.

Très bonne demande.

Nous cotons:

Anchois à l'huile (suivant		
formt . . . . .doz.	2.25	6.10
Caviar . . . . .¼ lb. doz.	5.15	5.25
Caviar . . . . .¼ lb. doz.	10.00	10.25
Crabes . . . . .1 lb. doz.	3.75	3.00
Crevettes en saumuré 1 lb	0.00	1.75
Crevettes sans saum. 1 lb	0.00	1.30
Finnan Haddies . . . . .doz.	1.25	1.30
Harengs frais importés.		
. . . . .doz.	1.40	1.45
Harengs marinés imp doz.	2.20	2.25
Harengs aux Tom. imp.		
. . . . .do.	2.20	2.25
Harengs kippered imp.		
. . . . .doz.	2.20	2.25
Harengs canadiens kip		
pered . . . . .	0.95	1.00
Harengs canadiens, sau-		
cc tomates . . . . .	0.95	1.00
Homards, bte h., 1 lb. doz.	5.40	5.50
Homards, bte plate, ¼		
livre . . . . .	2.80	2.90

Homards, bte plate, 1 lb.		
.....doz.	5.50	5.60
Huitres (solid meat) 5 oz.		
.....doz.	0.00	1.40
Huitres (solid meat) 10 oz.		
.....doz.	0.00	2.00
Huitres .....1 lb.	0.00	1.50
Huitres .....2 lbs.	0.00	2.90
Maquereau, tin, 1 lb., la doz.	1.00	1.05
Morue No. 2.....lb. (manque)		
Morue No. 1 en quart lb.	0.04½	0.04%
Royans aux truffes et aux achars	bte. 0.17	0.18
Sardines can. ¼ bte. csc.	3.50	3.75
Sardines françaises, ¼ btes	0.17½	0.32
.....btes.	0.23	0.51
Sardines Norvège, ¼..	0.13	0.14
Sardines françaises, ¼ boîtes	12.00	12.50
Sardines sans arêtes 1400	0.24	0.25
Saumon Labrador, 100 lbs.	0.00	8.00
Saumon Cohoes, Fraser River, 1 lb.	0.00	1.50
Saumon rouge:		
Horse Shoe et Clover Leaf, boîte basse, ½ lb.	1.55	1.57½
Saumon rouge Sockeye, (Rivers' Inlet), boîte haute, 1 lb.....doz.	0.00	2.25
Saumon rouge du printemps, bte haute, 1 lb.	0.00	2.00
Saumon Humpback, 1 lb.	0.00	1.20
Truite des mers, 100 lbs.	0.00	6.75

## HARENGS DU LABRADOR

Quarts	0.00	6.40
½ Quarts	0.00	3.75

## PAPIER D'EMBALLAGE

Papier brun en rouleaux.....	0.03½	
Papier Manille en rouleaux.....	0.04	
Le Papier Manille 13 x 17 est coté	1.00	

## SAVON DE CASTILLE

Le savon de Marseille en morceaux se vend \$6.25 la caisse et de 12½ à 13c la livre, poids net, blanc ou marbré.

## HUILE DE CASTOR

Nous cotons:	Grosse	Doz.
Bouteilles de 1 oz	5.50	0.50
Bouteilles de 8 oz	12.50	1.10
Bouteilles de 2 oz	9.00	0.80
Bouteilles de 4 oz	16.25	1.40

## PEAUX VERTES

Boeuf inspecté No. 1.....	0.00	0.23
Boeuf inspecté No. 2.....	0.00	0.22
Boeuf inspecté No. 3.....	0.00	0.21
Yeu No. 1.....	0.00	0.33
Yeu No. 2.....	0.00	0.31
Agneau du Printemps.....	0.55	

## FRUITS VERTS ET LEGUMES

Oignons rouges, le sac..	4.00	4.25
Oignons d'Espagne, 150 liv.....	6.25	
Patates sucrées, le panier.....	3.00	
Oranges Sunkist, la cse.....	4.50	
Citrons Messina, size 300	4.75	5.00
Bananes.....	2.00	2.75
Spies, No. 1.....le baril	9.00	
Spler No. 2, Empaquetage spécial	5.00	
Peewaukees, Baldwin Stark No. 1.....le baril	5.00	
Peewaukees, Baldwin, Stark No. 2.....le baril	4.50	
Bén Davis, No. 1.....	5.00	
Winesaps, extra fancy, 163, 175 et 188, la boîte.....	3.50	
Ananas.....	4.00	5.00

Poires de Californie, la boîte....	5.50	
Tomates de la Floride, 144, 180, le panier.....	3.25	3.75
Tomates de la Floride, 144, 180 le panier.....	3.25	3.75

## THE

Congou commun.....	0.15	0.21
Thés noirs Ceylon:		
Pekoe.....	0.23	0.26
Orange Pekoe.....	0.23	0.33
Japan commun.....	0.19	
Japan médium.....	0.21	
Japan choix.....	0.25	
Japan choix extra.....	0.30	
Pinz Suez Young Hyson	0.15	0.18
Gunpowder commun.....	0.15	
Gunpowder médium.....	0.16	
Gunpowder Pea Leaf.....	0.21	
Gunpowder Pin Head.....	0.33	
Formosa Oolong.....	0.36	

## HUILE DE FOIE DE MORUE

Nous cotons: \$5.50 à \$6.00 le gallon. Bouteille scarrées de 16 onces, \$7.00 la douzaine; chopines, \$4.50 la douzaine; ½ chopines, \$2.80 la douzaine.

## HUILE DE RICIN PHARMACEUTIQUE

Nous cotons, au quart, par livre, 32½c le gallon, \$3.25 en estagnon, par livre, 0.34 à 0.35c.

## EPINGLES A LINGE

Epingles ordinaires:		
Boîtes de 5 grosses, la boîte....	0.35	
Epingles à ressort:		
Boîtes de 2 grosses, la bte.....	0.90	

## MECHES, BRULEURS ET VERRES DE LAMPES

Nous cotons:		
Mèches No. 2.....lb.	0.30	
Mèches No. 1.....lb.	0.20	
Mèches No. 0.....lb.	0.16	
Brûleurs No. 2.....doz.	0.95	
Brûleurs No. 1.....doz.	0.70	
Brûleurs No. 0.....doz.	0.61	
Brûleurs, dessus verre (A) doz.	1.65	
Brûleurs, dessus verre (B) doz.	1.00	
Cheminées (climax) No. 2 doz.	0.65	
Cheminées (climax) No. 0 doz.	0.45	
Cheminées (Bonanza) No. 2	0.95	
.....doz.	0.95	
Cheminées (Bonanza) No 1	0.75	
.....doz.	0.75	

## HUILE DE PETROLE

Nous cotons:		
Pratt's Astral Oil.....gal.	0.19½	
Standards Acme.....gal.	0.16	

## HUILE DE COTON

Nous cotons:		
Au baril.....	1.50	1.60

## PRODUITS CHIMIQUES ET DROGUES

Nous cotons:		
Acide borique, bis d 336 lbs. lb	0.15	
Alun, barils de 336 lbs.....lb.	0.08	
Alun, barils de 112 lbs.....lb.	0.09	
Blanc de céruse, bris de 336 lbs.	0.60	
.....lb.	0.60	
Bols de campêche.....lb.	0.10	
Borax en cristaux, bris de 336 lbs.....	0.08½	0.10
Boules à mites.....	0.16	0.20
Camomille.....lb.	0.90	0.80
Campêche (Extrait de) boîtes de 12 lbs.....lb.	0.60	0.80

btes 24 lbs, pqt 1 lb., lb.	0.013½	0.14
Camphre, la livre.....	0.00	0.75
Carbonate d'ammoniaque, bris 112 lbs., 4 lbs.....	0.16	0.20
Cire blanche.....lb.	0.40	0.45
Couperose, bris 370 lbs, lb.	0.02½	0.04
Crème de tartre.....lb.	0.60	
Gélatine rouge en feuilles (il n'y en a pas sur le marché).		
Gélatine blanche en feuille		
.....lb.	0.60	0.80
.....doz.	0.00	1.50
Gomme arabique.....lb.	0.00	0.45
Houblon pressé.....lb.	0.20	0.22
Lesive commune.....	manque	
Lesive commune, grosse, ..	manque	
Paraffine pour cierges lb.	0.10	0.12
Plâtre à terre, sac 100 lbs., sac	0.70	
Poudre insecticide.....lb.	0.00	0.50
Résine blanche.....lb.	0.03½	0.05
Résine G., suiv. quart lb.	0.03½	0.04
Salpêtre en cristaux, bris., 112 lbs.....	0.00	0.12
Sel à Médecine.....lb.	0.06	0.40
Soda à pâte 112 lbs.....	0.00	2.00
Soda à laver, 100 lbs.....	1.25	1.50
Soude caustique en mor. 100 lbs.	7.00	
.....50 lbs.	0.00	
Soufre en bâtons, bris. 336 lbs	0.04	0.05
Vitriol, bris.....	0.18	0.22
Soufre moulu, sacs 112 lbs.	0.03	0.08
Tourteaux de lin moulu, sac.....	1.95	2.10

## VASE-LINE

Nous cotons:

"Bleu Seal"		
Blanche No 1.....grosse	10.00	
Blanche No 2.....grosse	9.20	
Jaune No 1.....grosse	6.72	
Jaune No 2.....grosse	4.40	

## BOUGIES, CIERGES ET HUILES DE SANCTUAIRE

Nous cotons:		
B. Paraffine en vrac, boîte de 40 lbs.: 6 à la lb.....lb.	0.00	0.09½
12 à la lb.....lb.	0.00	0.10
B. Paraffine, 6 à la lb.....	0.09½	0.10
B. Stéarique, 14 oz. ....	0.12	0.19
B. Stéarique, 16 oz. ....	0.23	0.24
B. Stéarique, 16 oz. ....	0.23	0.24
Cierges approuvés.....lb.	0.00	0.37½
Huile de 8 jours gallon..	2.50	2.75

## RLATS EN BOIS

Nous cotons:		
Carrés de ½ lb., crate 500	0.00	1.12½
Carrés de 1 lb., crate 500	0.00	1.12½
Carrés de 2 lbs., crate 500	0.00	1.37½
Carrés de 3 lbs., crate 250	0.00	0.90

## CUVETTES EN BOIS

Cuvette No. 0, la doz.....	11.00	
Cuvette No 1, la doz.....	9.50	
Cuvette No 2, la doz.....	8.00	
Cuvette No 3, la doz.....	7.00	

## BALAIS

Nous cotons:		
A longs manches.....	3.00	
Avec manches ordinaires La doz.		
3 cordes.....	2.75	
4 cordes.....	3.10	
5 cordes.....	3.75	
D'enfant, 2 cordes.....	1.10	
D'enfant, 1 corde.....	0.95	
Manches de faubert (mop), doz.	1.25	

## GRAISSE A ROUES

On cote:		
Graisse impriale, en lots de grosse.....doz.	0.57½	
Caisse de 4 doz.....doz.	0.60	
Graisses au mica:		
Boîtes de 1 lb. (par doz. doz.).....	0.90	0.95
Boîtes de 3 lbs. (par doz.) doz.	3.25	

# Table Alphabétique des Annonces

Assurance Mont-Royal 26	Channell Chemical Co., Ltd. . . . . 7	Grand Trunk Railway 6	Montreal-Canada Ass. Co. . . . . 26
Baker & Co. (Walter) 8	Church & Dwight . . . 6	Imperial Tobacco . . . 11	Nugget Polish . . . . 5
Banque d'Hochelaga . 24	Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce 26	Jonas & Cie, H. . . . .	Nova Scotia Steel Co. . 24
Banque Nationale . . . 24	Clark, Wm. . . . . 8	. . . . Couvert intérieur 2	Prévoyants du Canada (les) . . . . . 26
Banque Nationale Rapport . . . 17, 18, 19	Connors Bros. . . . . 10	Lacaille, Gendreau & Cie . . . . . 8	Ramsay . . . . . 33
Banque Molson . . . . 24	Cottam Bart . . . . . 23	Lake of the Woods . . . . . Couvert	Rolland & Fils, J. B. . 23
Banque Provinciale . . 24	Couillard, Auguste . . 23	La Prévoyance . . . . . 26	St. Lawrence Sugar Co. 9
Borden Milk . . Couvert	Dom. Canners Co., Ltd. . . . . 3	La Sauvegarde . . . . . 26	Sun Life of Canada . . 26
Brandram Henderson 31	Eddy, E. B. & Co. . . . 9	Leslie & Co., A. C. . . . 30	Tanglefoot . . . . . 13
British Colonial Fire Ass. . . . . 27	Esinhart & Evans . . . 26	Liverpool-Manitoba . . 26	United Shoe Machinery Co., Ltd. . . Couvert
Brodie & Harvie . . . . 8	Fairbanks. . . . . 4	Martin, G. E. . . . . 23	Western Ass. Co. . . . . 26
Bryant, Dunn & Co. . 24	Fontaine, Henri . . . . 23	Mathieu (Cie J. L.) . . . 9	
Burnett, A. . . . . 23	Fortier, Joseph . . . . 23	McArthur, A. . . . . 30	
Canada Brush . . . . . 7	Gagnon, P.-A. . . . . 23	MacLaren Light Co. . . 30	
Canada Life Assurance Co. . . . . 26	Garand, Terroux & Cie 23	Maxwells, Limited . . . 30	
Canadian Johns Manville . . . . . 29	Gillett Co., Ltd. (E. W.) . . . . . 10	Montbriand, L. R. . . . 23	
Caron . . . . . 23	Gonthier & Midgley . . 23		

Maison Fondée en 1870  
**AUGUSTE COUILLARD**

IMPORTATEUR DE  
Ferrerierie et Quincaillerie, Verres  
à Vitres, Peintures, etc.  
Spécialité: Peiles de toutes sortes  
Nos. 232 à 239 rue St-Paul  
Ventes 12 et 14 St-Amable, MONTREAL

La maison n'a pas de Commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la maille. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

**L. A. CARON**, Téléphone Bell  
MAIN 2579  
Comptable Licencié

Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec,  
48, Notre-Dame O., Montréal.

**PAIN POUR OISEAU** est le "Cottam Bird Seed" fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs en gros.

**JOSEPH FORTIER**

Fabricant-Papetier  
Atelier de Réglure, Reliure, Typographie, Relief et Goufrage. Fabrication de Livres de Comptabilité. Formules et fournitures de Bureaux  
**210 rue NOTRE-DAME OUEST**  
(angle de la rue St-François). MONTREAL

**ALEXANDER BURNETT**

Comptable, Auditeur, Commissaire pour toutes les Provinces.

Règlement d'affaires de Faillites

Bâtisse Banque des Marchands

Téléphone Bell Main 5500 MONTREAL

**New Victoria Hotel**

H. FONTAINE, Propriétaire  
QUEBEC  
L'Hôtel des Commis-Voyageurs  
Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50

**GARAND, TERROUX & CIE**

Banquiers et Courtiers  
48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal

**L. R. MONTBRIAND**

Architecte et Mesureur,  
230 rue St-André, Montréal.

**G. E. MARTIN**

Comptable, Liquidateur et Auditeur  
211 Edifice McGill, Montréal  
Tél. Main 5125.

**GEO. GONTHIER** H. E. MIDGLEY  
Licencié Inst. Comptable Comptable-Incorporé  
**GONTHIER & MIDGLEY**  
Comptables et Auditeurs  
163 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL  
Téléphone MAIN 2701-519  
Adresse télégraphique "GONTLEY"

**P. A. GAGNON**  
COMPTABLE LICENCIÉ

(Chartered Accountant)  
Chambres 315, 316, 317, Edifice  
Banque Québec.  
11 Place d'Armes, MONTREAL.  
Téléphone Bell Main 4912.

LIVRES POUR

La Distribution de Prix 1916

Nous avons l'honneur d'annoncer que nous venons de recevoir une Nouvel Assortiment de Livres pour la Distribution des Prix. Cette dernière importation offre un ensemble complet d'ouvrages capables de répondre aux besoins de toutes les conditions de l'Enfance et de la Jeunesse Chrétienne. Nos séries sont de tous les formats depuis l'in-32 jusqu'à la série in-folio, et sont toutes revêtues de la haute approbation des communautés ecclésiastiques.

LA COMPAGNIE J.-B. ROLLAND ET FILS,  
No. 53 rue St-Sulpice, Montréal.

## LE MANUEL DU SPECULATEUR

contient les renseignements les plus intéressants sur les valeurs spéculatives.

L'édition de juin sera bientôt prête à être distribuée.

Pour en recevoir gratuitement un exemplaire, il suffit de s'adresser à

**M. PAUL de MARTIGNY**

au Bureau de Montréal de la Maison

**BRYANT, DUNN & CO.**

Rue Saint-François-Xavier, Nos 84-88

TELEPHONE MAIN 4960

## LA BANQUE MOLSONS

Incorporée en 1855

Capital Versé - - - \$4,000,000

Réserve - - - - \$4,800,000

Siège Social, Montréal

96 Succursales dans tout le Canada

## LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860

Capital Autorisé . . . . . \$5,000,000

Capital Versé . . . . . 2,000,000

Réserves . . . . . 1,954,843

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

10 RUE AUBER

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe. Nous effectuons les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

## Nova Scotia Steel & Coal Co., LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIÉ POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large, RAILS en "T" de 12, 16, 25 et 40 lbs à la verge, ECLISSÉS, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

### GROSSES PIÈCES DE FORGE, UNE SPECIALITE

Mines de Fer, Wabana, Terrebonne. — Mins Haut Fourneaux, Four à Réverbère à Sydney Mines, N.-E. — Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage à New Glasgow, N.-E.

Bureau Principal: New Glasgow, N.-E.

## BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

CAPITAL AUTORISÉ . . . . . \$3,000,000

CAPITAL VERSE ET RESERVE (au 31 déc. 1915) . . \$1,650,000

75 Succursales dans les Provinces de Québec, de l'Ontario et du Nouveau Brunswick.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: M. H. LAPORTE, de la maison Laporte, Martin, limitée. Administrateur du crédit foncier franco-canadien.

Vice-Président: W-F CARSLEY, capitaliste.

Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, Administrateur Lake of the Woods Milling Co.

M. G-M BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."

L'Hon. ALPHONSE RACINE, Conseiller Législatif, président de la maison de gros "Alphonse Racine Limitée."

M. L-J-O BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin Ltée.

M. M. CHEVALIER, directeur général crédit foncier franco-canadien.

### BUREAU DE CONTROLE (Commissaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir ALEX. LACOSTE, C. R., Ex-Juge en chef de la Cour du banc du roi.

Vice-Président: Docteur E-P LACHAPPELLE, Administrateur du crédit foncier franco-canadien.

L'HON. N. PERODEAU N. P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec.

### BUREAU CHEF

Directeur Gérant Général: M. TANCREDE BIENVENU

M. M. LAROSE, inspecteur en chef; M. J-A TURCOT, inspecteur;

M. A. THIBAUT, assistant inspecteur; A. GIROUX, secrétaire.

Correspondants à l'Étranger: États-Unis: New-York, Boston,

Buffalo, Chicago; Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie.

## BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL VERSE ET FONDS DE RESERVE . . . . . \$ 7,700,000.00

TOTAL DE L'ACTIF . . . . . 34,515,873.93

DIRECTEURS: J-A Vaillancourt, Président; Hon. F.-L. BÉQUE, C.R., Vice-Président, E-H Lemay, Ecr., Alph. Turcotte, Ecr., Hon. J-M Wilson, W. Bonner, Ecr., A-A Larocque, Ecr.

Beaudry Leman, Gérant-Général; Yvon Lamarte, Inspecteur; J-C Thivierge, Contrôleur; F-G Leduc, Gérant du Bureau de Montréal; P-A Lavallée, Assistant-Gérant.

BUREAU PRINCIPAL — 95 Rue S-Jacques — MONTREAL

125 Succursales en Canada, dont voici les principales:

### MONTREAL:

95 Rue S-Jacques  
1830 Rue S-Jacques  
2214 Rue Ontario Est.  
272 Rue S-Catherine Est.  
737 Avenue Mont-Royal Est.  
1126 Avenue Mont-Royal Est.  
711 Rue S-Catherine Est.  
1298 Rue Ontario Est.  
Hochelaga  
1184 Rue S-Denis  
Notre-Dame de Graces  
629 Rue Notre-Dame Ouest  
2267 Ave. Papineau  
Pointe S-Charles  
Coin Cadieux et Rachel  
Angle S-Denis et Roy  
2490 Rue S-Hubert  
S-Henri  
1907 Boulevard S-Laurent  
191 Rue S-Viateur Ouest  
3108 Boulevard S-Laurent  
Cote des Naiges  
Maisonneuve  
Outremont  
Pointe-aux-Trembles  
Rosemont  
Tétraulville  
Verdun  
Viauville  
Ville Emard  
Villeray  
QUEBEC:  
Amos  
Beauharnois  
Berthierville  
Cabano  
Cartierville  
Chambly  
Farnham  
Granby  
Hébertville Station  
Joliette  
Laprairie

### QUEBEC (Suite):

L'Assomption  
Longue-Pointe  
Lanquell  
Louiseville  
Lachine  
Marieville  
Mont-Laurier  
Pointe-Claire  
Quebec: Rue S-Pierre  
Rue S-Jean  
S-Roch  
S-Sauveur  
Limoilou  
S-Camille de Bellechasse  
S-Claire  
S-Ephrem de Tring  
S-Gabriel de Brandon  
S-Geneviève de Pierrefonds  
S-Geneviève de Batiscan  
S-Hyacinthe  
S-Jacques l'Achigan  
S-Jérôme  
S-Justine de Newton  
S-Lambert  
S-Laurent  
S-Pie de Bagot  
S-Rémi  
S-Thécle  
Sherbrooke  
Sorel  
South-Durham  
Trois-Rivières  
Trois-Rivières, Notre-Dame  
Valleyfield  
Varennes  
Victoriaville  
ONTARIO: Hawkesbury  
Vankleek Hill  
MANITOBA: Winnipeg  
ALBERTA: Edmonton  
SASKATCHEWAN:  
Prince-Albert

Tout dépôt d'un dollar ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.



# FINANCES

## LA NOTE AMERICAINE

Les événements du Mexique accaparent l'attention du monde politique et financier. Des grèves dont on parlait hier, de la tension monétaire et du mauvais état des cultures, il n'est plus question. Tous les facteurs du marché disparaissent dans l'ombre rouge du spectre de la guerre qui se lève et grandit. L'émotion a pénétré les masses profondes du peuple, chacun a compris que l'heure décisive du premier choc peut être imminente.

Certes, la guerre est un mal, un mal nécessaire parfois, mais si effroyable qu'il n'en faut jamais souhaiter le retour. Mais, pour si redoutable que soit cette éventualité, on doit admettre qu'elle constituerait cette fois un puissant dérivatif à l'engorgement industriel dont souffrent les Etats-Unis. Et tout d'abord nous dirons qu'advenant la guerre il ne saurait plus être question de grève du personnel des chemins de fer. Le gouvernement, soutenu par le peuple tout entier, ne permettrait pas que pour une misérable question de salaire, on paralyse l'organisme circulatoire du pays. Advenant la guerre ce serait une formidable impulsion aux industries de guerre, aux aciéries, aux usines d'automobiles, ce serait une accélération du mouvement des trains et la multiplication à l'infini de leur nombre.

Il est possible qu'à la nouvelle du premier contact, qui peut-être sera sérieux et à l'avantage des Mexicains, un brusque recul se produise, mais il ne saurait se prolonger. Inévitablement, il sera suivi d'une reprise qui elle-même sera déterminée par l'explosion d'enthousiasme qui suivra l'entrée en campagne de l'armée américaine. Du reste cette guerre ne peut menacer les Etats-Unis dont la situation économique demeure hors pair. Nous en prendrons pour exemple la statistique du mouvement commercial des dix mois écoulés. Elle indique que les exportations ressortent à \$3,980,000,000 et les importations à \$980,000,000. D'où il suit que les exportations se traduisent par un excédent de trois milliards, sur les importations, et que cet excédent, les Américains l'ont encaissé en or. Un pays qui s'enrichit de cette allure peut soutenir sans s'appauvrir une expédition militaire, fût-elle de l'importance de celle qui se prépare.

Spéculativement, nous dirons que la situation demeurant la même et la Bourse étant dans l'attente, notre avis n'a pas changé. Nous estimons donc que sur un recul, on ne devrait pas hésiter à acheter les valeurs les plus atteintes.

BRYANT, DUNN & CO.

## DIVIDENDES DECLARES

Montreal—Canadian Connecticut Cotton Mills Company: Dividende de 8½ p.c., pour la moitié de l'année courante, payable le 1er juillet. On dit que les recettes sont de 15 p.c. du stock ordinaire qui est de \$600,000. Le stock de priorité est de \$150,000 et les obligations de \$350,000. On se propose de doubler le stock de priorité avant longtemps.

Québec—Banque Nationale: Dividende trimestriel régulier de 2 p.c., payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 16 juillet.

New-York—Central Railroad of New Jersey: Dividende trimestriel de 2 p.c., payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 14 juillet et aussi dividende supplémentaire de 2 p.c., payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 26 juin; le dividende total payé cette année est de 12 p.c.

New-York—American Telephone Company: Dividende trimestriel régulier de 2 p.c., payable le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 30 juin.

New-York—Westinghouse Electric: Dividende trimestriel régulier de 1½ p.c., sur le stock ordinaire payable le 31 juillet aux actionnaires inscrits le 30. Aussi dividende trimestriel régulier sur le stock de priorité de 1¾.

New-York—Lehigh Valley: Dividende trimestriel régulier de 2½ p.c., sur le stock de priorité et de 2½ sur le stock ordinaire.

Granby Consolidated: Dividende trimestriel régulier de \$2 par part, payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 14 juillet. Ceci est une augmentation de 50 centins par part.

## LES EMPRUNTS DU CANADA AUX ETATS-UNIS

Ils ont été de \$292,000,000 depuis le début de la Guerre.

Les emprunts canadiens aux Etats-Unis depuis le commencement de la guerre ont atteint le total approximatif de \$290,000,000.

Sur ce chiffre les emprunts du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux comptent pour \$92,000,000 et ils ont été placés depuis le commencement de l'année. L'année dernière ces emprunts ont été de \$81,000,000, pour une durée de douze mois et en 1914, après la déclaration de guerre, il n'y eut qu'un emprunt de \$1,000,000.

Les emprunts municipaux canadiens aux Etats-Unis jusqu'à date, sont de \$14,000,000 comparativement à \$42,455,000 l'année dernière et \$6,900,000 en 1914. Les emprunts des compagnies ne comptent que pour \$60,000,000 sur le total de \$290,000,000.

## DE TOUT UN PEU

Le Canada achète à l'étranger la plus grande partie de ses jouets. Et pourtant, sauf quelques mécaniques compliquées, le jouet est d'une fabrication facile et économique, ne nécessitant qu'une faible mise de fonds, puisqu'on peut utiliser le déchet d'autres fabriques. Un jouet canadien, non seulement de fabrication mais d'inspiration, n'aurait-il pas plus de chance de plaire à l'acheteur du Canada? Jusqu'ici, le plus grand obstacle a été la cherté de la main-d'oeuvre. Mais c'est là une industrie qui pourrait être établie avec avantage, peut-être, au Canada et fournir l'occasion aux mutilés de la guerre de gagner honorablement leur vie.

## Les Prévoyants du Canada

### Assurance fonds de pension

Capital Autorisé. . . . . \$500,000.0

Actif du Fonds de Pension, le 31 mars 1916 \$219,945.16

### ACHETEZ DES PARTS DES PREVOYANTS DU CANADA.

Parce que c'est un placement sans pareil;

Parce que c'est avec la plus petite prime, la plus grosse rente;

Parce que c'est la seule Compagnie à "Fonds Social" faisant une spécialité de Fonds de Pension.

TOTAL de l'actif du Fonds de Pension seulement: \$219,945.16.

ANTONI LESAGE, Gérant-Général.

#### BUREAU-CHEF:

Edifice "DOMINION" 126, St-Pierre Québec.

#### BUREAU A MONTREAL:

Chambre 22, Edifice "La PATRIE"; X. LESAGE, Gérant.

### A Propos de la "Canada Life"

Les agents de la "Canada Life" ont fait en 1915 pour \$1,000,000 de plus d'affaires en Canada que l'année précédente.

La "Canada Life" a payé aux porteurs de polices, en 1915, \$7,822,201, soit plus de \$7,000,000 de plus que les paiements pour les mêmes fins de n'importe quelle année précédente et les dividendes des porteurs de polices ont absorbé la majeure partie de cette somme.

Le revenu de la "Canada Life", en 1915, a été de \$9,332,632.19, soit le plus élevé dans les annales de la compagnie.

L'excédent gagné s'est élevé à \$1,480,866.

Le total des dividendes payés aux porteurs de polices, en 1915, a été de plus de \$2,800,000.

HERBERT C. COX,

Président et gérant général.

## IMPRENABLE

ACTIF . . . . . \$74,326,423  
 Augmentation pour 1915 . . . . . \$10,138,767  
**ASSURANCES EN VIGUEUR** . . . . . \$257,404,160  
 Augmentation pour 1915 . . . . . \$ 39,104,325  
**SURPLUS NET NON DISTRIBUE** . . . . . \$ 7,545,591  
 Augmentation pour 1905 . . . . . \$ 1,041,797

**COMPAGNIE D'ASSURANCE SUN LIFE OF CANADA**  
 SIEGE SOCIAL MONTREAL

## WESTERN ASSURANCE CO.

Incorporés en 1851

ACTIF, au-delà de - \$3,000,000.00

Bureau Principal: TORONTO, Ont.

W. R. BROCK, Président.

W. B. MEIKLE,

Vice-Président et Gérant-Général

C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal:

61 RUE SAINT-PIERRE,  
 ROBT. BICKERDIKE, Gérant.

### ASSUREZ-VOUS DANS

## La Sauvegarde

- 1<sup>o</sup> PARCE QUE Ses Taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2<sup>o</sup> PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3<sup>o</sup> PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4<sup>o</sup> PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5<sup>o</sup> PARCE QUE Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social:—Angle des rues Notre-Dame et St-Vincent, Montréal

## ASSURANCES

Cautiennements Judiciaires.  
 Garantie de Contrats.  
 Fidélité des Employés.

Vie, Accidents, Maladies, Vol, Bris de Glaces, Attelages, Responsabilité de Patrons et Publique, Pharmaciens, Automobiles.

## LA PREVOYANCE

160 rue St-Jacques, Montréal

TEL. MAIN 1636

J. C. GAGNE, Gérant-Général

## l'Assurance Mont-Royal

Compagnie Indépendante (Incendie)

BUREAU: EDIFICE LEWIS

17 Rue St-Jean, Montréal.

Hon. H. B. Rainville, Président.

E. Clément, Jr., Gérant-Général.

## ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

— BUREAU —

EDIFICE LAKE OF THE WOODS

39 Rue St-Sacrement

Téléph. « Main 583 MONTREAL

## La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce

Centre l'Incendie

Actif excédant - - - \$700,000.00

DEPOT AU GOUVERNEMENT en conformité avec la nouvelle Loi des Assurances de Québec, # Edouard V.I. Chap. 89.

Bureau-Chef: 151 rue Girouard St-Hyacinthe.



## BUREAU - CHEF

Coin de la Rue Dorchester Ouest et l'Avenue Union, MONTREAL

DIRECTEURS:

J. Gardner Thompson, Président et Directeur-Gérant; Lewis Laing, Vice-Président et Secrétaire; M. Chaveller, Ecr.; A. G. Dent, Ecr.; T. J. Drummond, Ecr.; John Emo, Ecr.; Sir Alexandre Lacoste; Wm. Molson Macpherson, Ecr.; J. C. Rimmer, Ecr.; Sir Frederic Williams-Taylor, L.L.D.

## COMPAGNIE MONTREAL-CANADA

D'Assurance Centre l'Incendie

Téléphone Bell Main 5361

Actif . . . . . \$557,895.95

Réserv. . . . . \$193,071.13

Autres Valeurs passives. . . . . 20,623.00

\$218,789.19

Surplus pour les assurés \$344,126.76

Bureau-Chef:

EDIFICE DULUTH,

50 rue Notre-Dame Ouest,

Angle de la rue St-Sulpice,

MONTREAL.

Alfred Dufresne,

Agent Général.

# ASSURANCES

## UN INTERESSANT JUGEMENT CONCERNANT L'AS- SURANCE.

Un intéressant jugement est intervenu le 15 mars 1915 dans une cause où un homme avait donné en garantie à une Banque des polices d'assurances, alors que par contrat de mariage (dont les clauses sont irrévocables) il en avait fait bénéficiaire sa propre femme. A la mort du mari, la banque voulut se payer sur les assurances au détriment de la veuve, du passif laissé par le mari, et elle revendiqua ses droits auprès de la Cie d'Assurance qui lui paya le montant des assurances. La veuve attaqua la banque en question et obtint restitution des dites sommes par le jugement motivé ci-dessous.

Tous nos lecteurs auront intérêt à lire ce jugement car beaucoup d'entre eux ont eu recours à leurs polices d'assurances pour garantie d'emprunt ou d'escompte.

### JUGEMENT

COUR SUPERIEURE, 15 MARS  
1915.

**Dame Laura Beauchesne vs. La  
Banque Provinciale et al.**

Par le contrat de mariage de la demanderesse avec H. Roux, en date du 5 octobre 1913 et dument enregistré, le dit H. R. transporta à la demanderesse acceptant, pour le cas où il précéderait, deux polices d'assurances sur sa vie, l'une dans la Federal Life et l'au-

tre dans La Canada Life, s'engageant le dit H. R. à payer les primes sur ces polices d'assurances.

Ces polices d'assurances étaient faites payables à l'assuré ou à ses représentants, au décès de l'assuré, sans désignation d'aucun bénéficiaire spécial.

A la date de ce contrat de mariage le dit H. R. avait transporté ces mêmes polices d'assurances à la Banque Molson, mais cette Banque abandonna ou rétrocéda ses droits le 8 et le 2 avril 1914, au dit H. R. Le 21 avril et le 1er mai 1914, H. R., hors le concours et sans la participation de la demanderesse son épouse, cessionnaire des dites assurances en vertu du dit contrat de mariage du 5 octobre 1913; transporta ces deux mêmes polices d'assurance à la Banque Provinciale, et celle-ci donna avis de ce transport aux deux compagnies d'assurance.

H. R. est décédé le 11 février 1915. La Banque Provinciale réclama alors les montants des dites polices d'assurance des compagnies d'assurances susmentionnées, et ces dernières payèrent ces montants à la Banque Provinciale, qui leur remit les polices d'assurance.

La demanderesse, par son action, allègue que le transport des dites assurances effectué par son époux H. R., à la Banque Provinciale, est nul, illégal, et au préjudice de ses droits comme cessionnaire et bénéficiaire des dites assurances, en vertu de son contrat de mariage.

Jugé : — La demanderesse était, aux termes de son contrat de mariage, dument enregistré,

quoique non signifié aux dites compagnies d'assurance, la personne désignée comme seule bénéficiaire, et le dit H. R. n'avait aucun droit de céder à la dite Banque Provinciale, des polices d'assurances qui ne lui appartenaient pas, sans le consentement de la dite bénéficiaire la demanderesse son épouse.

En conséquence, sans adjuger sur les recours que la Banque Provinciale, peut ou non avoir droit d'exercer contre qui il appartiendra, pour recouvrer les montants par elle payés pour primes d'assurances, l'action de la demanderesse doit être et est déclarée bien fondée contre la dite Banque Provinciale, avec dépens.

### LOI LACOMBE

#### Déposants

#### Employeurs

F. X. Robidoux . . .	Ville de Lassalle
Ls. Elzéar Landry . . .	.. . . .
.. . . . Peterson Manufac., Peinture	Raymond Lafontaine . . . . .
.. . . . La Cité de Montréal	Frank, Allen Job. . .
Sparton Mach. Co.	Chs. Boudrias . . . . .
Garth and Co.	Edgar Chaput . . . . .
.. . . . La Cie Can. Vickers Ltd.	Phillippe Deslauriers ..
Geo. Beauvals	Jos. Giroux . . . . .
.. . . . SicHy Asphalt Paving Co., Ltd.	Arthur Benoit . . . . .
Ernest Chicoine	Arthur Brunet . . . . .
P. E. Charron	Adolphe Prud'homme ..
A. R. Whitalle	James Poulos . . . . .
C. Pappas Co.	Alfred Rose . . . . .
La Cité de Montréal	John Roy . Shedden Forwarding Co.
Edouard Boulanger . . .	V. E. Traversy
Théophile Fife . . . . .	.. . . . Dominion Glass Co.
Jos. Desjardins . Dominion Oil Cloth	Jos. Gullbault . . . . .
.. . . . Galliger Cabinet Works	F. X. Charbonneau . La Cit du G. T. R.

# BRITISH COLONIAL

## FIRE INSURANCE COMPANY

### EDIFICE ROYAL, 2 PLACE D'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés

# LA CONSTRUCTION

## Semaine du 3 au 10 juin

Résidence, \$5,000, Lévis Qué. Propriétaire: Ed. Lacasse, 4 rue Saint-Julien. Arch.: L. Auger, 39 rue Saint-Jean.

Plans pour réparer une banque, \$2,000, Beauceville, Qué. Propriétaire: Banque Nationale, 75 rue Saint-Pierre, Québec. Arch.: P. Lévesque, 115 rue Saint-Jean, Qué.

Résidence, \$5,000, Québec, Qué., (Chemin Charlesbourg). Propriétaire: L. E. Labrecque, 128 rue Bridge. G. C. Gaud, Pare, 7 Laliberté. 2 logements construits en brique.

Résidence, \$5,000, Québec, Qué., rue Limoilou). Propriétaire: Robt. Jobidon, 110 5e rue. G. C., N. Jobidon, 110 5e rue. 3 logements, 33 x 50.

Fondations pour résidence, \$10,000, Québec, Qué., (3e Avenue). Propriétaire: Jos. Verrett, 190, 3e Avenue. Pierre et brique.

Résidence, \$3,000, Montréal, Boulevard Décarie. Propriétaire: H. G. Décarie, 1 Grand Boulevard. 2 logements, 40 x 36, construits en brique, fondations en ciment.

Contrat accordé pour magasin, \$2,000, Montréal, Qué., (50-60 Saint-Laurent). Propriétaire: L. Wisintainer, 2141 Mance. C. G.: Gilbert Demers, 1231 rue Saint-Denis. 4 logements, 28 x 28.

Résidence, \$6,000, Québec, Qué., (Bougainville). Propriétaire: J. H. Jobin, Bâtisse Ecole Normale, C. G. Alex. Fackney, 107 Saint-Joachim. 3 logements, 30 x 50.

Plans pour pouvoir, Montréal, Qué. Propriétaire: Belding Paul Corticelli Ltd., 185 rue Shearer. Ingénieur consultant: R. S. Kelsch, Power Bldg.

Plans pour pouvoir d'eau, Montréal, Qué. Propriétaire: Ogilvie Flour Mills, Co. Ltd., Place Youville. Ingénieur consultant: R. S. Kelsch, Power Bldg.

Résidences, \$11,000, Outremont, Qué., (Boulevard Saint-Joseph). Propriétaire: C. G. — J. B. DeSève, 12 Plateau, Arch.: Bigonnesse et Bigonnesse, 60 Notre-Dame Est.

3 résidences, \$15,000, Québec, Qué., (Avenue Cartier). Propriétaire: N. Cauchon, 59 Dorchester. 3 logements, 60 x 63, construits en brique.

Contrat accordé pour résidence, \$9,300, Westmount, Qué. Propriétaire: J. E. Slessor, 4825 Avenue Western. Contracteurs généraux: Maçon et Charpentier, 2 logements, construits en brique et ciment, terra cotta.

Contrat accordé pour 3 résidences; \$19,500, Westmount, Qué., (Belgique). Propriétaire: Warden, Cook et Davidson, c-o G. C.

Contrat accordé pour résidence, \$7,000, Québec, Qué., (3e Avenue). Propriétaire: F. D. Paré, 205 3e avenue, 3 logements, 24 x 30.

Plans pour presbytère, \$5,000, Ely, Qué. Propriétaire: La Fabrique de St-Enfant-Jésus. Arch.: Audet et Charbonneau, 37 rue King, Sherbrooke.

Résidence, \$5,000, Québec, chemin Canardière. Propriétaire et contracteur: E. Laberge, chemin Canardière. Ouvrage fait à la journée.

Résidence, \$4,000, Qué. Propriétaire

et contracteur général: Chas. Lax, 60 rue Bridge, 3 logements.

Fondation pour maison, \$9,000, Québec, avenue du Parc. Propriétaire: Gordon Ross, 47 Murray. Arch.: Staveley, 92 Saint-Pierre.

Résidence, \$2,500, Québec, Kirouac. Propriétaire et cont.: M. Bourbeau, 99 Saint-Bernard. 2 logements, 24 x 26.

Contrat accordé à la Salle Mission, \$2,000, Montréal. Propriétaire: Collège de Théologie, 67 McTavish. Contracteur général: M. M. Irving, 26a Stanley.

2 résidences, \$10,000, Québec, Qué., (Avenue Cartier). Propriétaires: Lavoie et Frère, 56 Jeanne d'Arc.

Résidence, \$18,000, Québec, Qué. Propriétaire: E. A. Tremblay, 69 rue St-Nazaire. Ouvrage fait à la journée.

Contrat accordé pour garage, \$1,800. Propriétaire: G. H. Duggan, 120 rue McTavish.

Garage, \$2,000, Montréal. Propriétaire: Dr H. Patley, 45 Durocher.

Contrat accordé pour magasin, \$7,000, Montréal. Propriétaire: Estate Perreault, 205 Saint-Jacques.

Résidence, \$25,000, Westmount. Propriétaire: Commission scolaire de St-Léon, 360 avenue Clarke.

Presbytère, \$23,000, Montréal. Propriétaire: La Fabrique Sainte-Catherine, 408 Amherst.

3 magasins, 2 résidences: \$10,000, Montréal. Propriétaire: Mme P. Bourdon, 478 Demontigny.

Contrat accordé, 21 flats, \$41,000. Propriétaire et contracteur général: Jos. Saint-Pierre, 105 Saint-Luke.

6 flats, \$5,000, Montréal. Propriétaire: H. Milensky, 1,000 Saint-Urbain.

Contrat accordé pour bureau, \$8,000, Montréal. Propriétaire: Lymburner Ltd., 515 Commissaires.

Résidence, \$5,000, Montréal. Propriétaire, H. Milensky, 1,000 Saint-Urbain.

Contrat accordé pour réparer une manufacture, Montréal. Prop.: St-Lawrence Wagon Co., Ltd., 34 King St.

Résidence, \$5,000, Montréal, 349 Préfontaine. Propriétaire: H. Brunelle, 122 Préfontaine.

Résidence, \$3,000, Montréal, Old Orchard. Prop.: J. Lecavallier, 74 Saint-Jacques.

Contrat accordé pour magasin et résidence, \$6,900. Propriétaire: B. Zeolis, 250 Hôtel de Ville.

## Semaine du 10 au 17 juin

Théâtre \$45,000. Montréal, Qué. Sherbrooke. Propriétaire et contracteurs généraux: J. S. Jacobs, Co. Jacobs Bldg. Arch.: D. J. Crighton, 282 Sainte-Catherine Ouest.

Résidence \$2,000, Montréal. Propriétaire: E. Camm, 463 Dumas.

Manufacture \$1,500, Montréal, Qué. 35 Hunter. Propriétaire: Canada Paint Co., 572 William.

Magasin \$1,000, Montréal, Qué., rue Fabre. Propriétaire: M. Kligman, 1428 Fabre.

Résidence \$12,000, Westmount, Sydenham ave. Propriétaire: Canada Steamship Co.

Résidence \$25,000, Westmount, Qué. (Ave. Montrose). Propriétaire: Thomas Arnold, Avenue Kensington. Arch.: Hutchison, Wood & Millar, Bâtisse Royal Inst., Montréal.

Ecole \$250,000, Montréal, Qué. (St-Pierre Claver). Propriétaire: Commissaires de Saint-Gregoire le Thaumaturge. Sec.: C. Chamberland, 880 Avenue Mont-Royal Est. Arch.: C. Bernier, 70 rue Saint-Jacques.

Fondation pour résidence, \$1,100.00, Montréal, Qué. (895 Avenue Maplewood). Propriétaire: Mme E. Demers, 895, Avenue Maplewood. Contracteur Général: E. Paquette, 878 Avenue Maplewood.

6 plain-pieds \$8,000, Montréal, Qué. (12 et 12a rue Saint-Augustin). Propriétaire: Geo. St-Germain, aux soins du Contracteur général. Contracteur Général: M. Waxman, 1281 rue Saint-Urbain.

Résidence et garage \$20,000, Westmount, Qué. (Avenue Redfern). Propriétaire: Jos. Kellert, 147 rue Saint-Luc. Arch. Hutchison, Wood & Millar, Bâtisse Royal Inst., Montréal.

Hangar pour marchandise, \$3,000, Montréal, Qué. (rue Stadacona). Propriétaire, Canadian Northern Railway, rue Saint-Jacques.

Contrat accordé pour réparer une église, \$4,000, Sacré-Coeur, Qué. (Co. Rimouski). Propriétaire: La fabrique de la Congrégation. Prés.: Emile Parent. Curé: Rév. L. D'Anteuil.

Garage, \$1,000, Westmount, Qué. (616 rue Grosvenor). Propriétaire: Geo. H. Weaver, 615 rue Grosvenor. Contracteur général: E. Meloche, 1911 rue Masson.

Réparation d'un magasin, Montréal, Qué. Propriétaire: N. G. Valliquette, 477 Sainte-Catherine. Il n'a pas été fait encore rapport pour l'information ci-dessus.

Résidence, \$8,000, Montréal, Qué., (Sherbrooke et Draper). Propriétaire: Beupré et Fils, 655 rue Saint-Paul N. Contracteur général: Gagné et Cie, 1882 Notre-Dame Ouest.

Résidence et garage, \$9,000, Westmount, Qué., (Clarke et le Boulevard). Propriétaire: J. J. Doran, 13 Papi-neau.

Résidence, \$7,000, Québec, Qué., (St-Nazaire). Propriétaire: et Contracteur général: Jos. Lafond, 12 1-2 St-Nazaire.

Plans pour église, \$25,000, Stanstead, Qué. Propriétaire: R. C. Congrégation. Curé: Rév. E. X. Chevalier.

Contrat accordé pour résidence, \$1,100, Verdun, 176 Willibrod. Propriétaire: N. Anderson, 176 Willibrod. Contracteur général: S. Coles, 248 Melrose.

3 plain-pieds, \$6,000, Montréal, Qué., (Côte Saint-Antoine). Propriétaire: et Contracteur général: E. Lambert, 352 Marcell.

Garage, Outremont, Qué., (Laurier, coin Durocher). Propriétaire: et Contracteur général: C. Duquette, 339 Boulevard Saint-Joseph. Arch.: S. Frappier, 2238 Avenue du Parc.

Résidence, \$8,000, Québec, Qué. (Marie-Louise). Propriétaire et Contracteur général: Ferd. Côté, Co. Saint-Bazile, Portneuf.

## Un instrument plus sûr et plus efficace pour combattre le feu

Voici la chose reconnue instantanément, par suite de la supériorité aisément apparente dans le dessin et dans l'appareil, dans la sûreté et l'efficacité de l'opération.

### J-M FIRE EXTINGUISHER

Toujours prêt pour l'usage immédiat. Le jet est continu, puissant—sans arrêt et quelque mortel pour le feu naissant même occasionné par la gazoline, l'huile et l'électricité, il est indomageable pour toute autre chose.

Il est construit sur un principe qui en permet l'usage efficace dans les positions défavorables qui rendent l'opération des autres extincteurs excessivement difficile. Inspecté et étiqueté par les Underwriters Laboratories, Inc., de Chicago, E.U.

Au commerce, nous avons une intéressante proposition à faire. Ecrivez à ce propos, aujourd'hui, à la plus proche succursale.

Le Fluide extincteur J.-M. est fourni en canistres cotées \$1.25. Chaque canistre contient le liquide suffisant pour charger à plein un extincteur. Le liquide ne détériore pas.

**\$8** Fini Cuivre  
ou Nickel  
Crochet Compris.

The Canadian  
**H. W. Johns Manville Co. Limited.**  
Toronto  
Vancouver  
Montréal  
Winnipeg



Résidence, \$9,000. Westmount, Qué., (Avenue Bellevue). Propriétaire: H. W. Cowan, Canada Steamship Co.

Couvent, \$90,000. Sorel, Qué., (rue George). Propriétaire: Commission scolaire. Sec.: J. B. Larenrière. Prés. de la Comm.: Arthur Langlois. Arch.: La Compagnie Coron, Nicolet, Qué.

Résidence, \$3,000. Québec, Qué., (116 1-2 Richeleu). Propriétaire: Jos. Côté, 188 rue Saint-Paul. Arch.: J. P. E. Dussault, Contracteur général: Cauchon, 84 Lamontagne Avenue.

Résidence, \$4,000. Québec, Qué., (55 1-2 Scott). Propriétaire: Mlle Robitaille, 59 1-2 rue Scott. Contracteur général: V. Talbot, 92 rue Morin.

Québec, Qué., (64 Latourelle). Propriétaire: T. Picher, 67 Latourelle. Contracteur général: P. Savard, 246 Saint-Olivier.

Contrat accordé pour presbytère, \$8,500. St.-Michel, Qué., (Co. Naperville). Propriétaire: Paroisse Saint-Michel. Arch.: Préfontaine et Drouin, 182 Sainte-Catherine Est, Montréal.

Résidence et magasin, \$4,000. Chicoutimi, Qué., (Racine). Propriétaire: Adjudor Lapointe, Chicoutimi. Ouvrage fait à la journée.

Contrat accordé à la Paper Pulp Mill, Babotville, Qué., (Bale Ha Ha). Propriétaire, Ha Ha Bale Sulphite Co., Chicoutimi. Prés.: J. E. A. Dubuc. Contracteur Général: J. G. White Engineering Co., New-York.

Contrat accordé pour résidence, \$7,000. Montréal, Qué. Propriétaire: Russell Cowans, 282 rue Stanley. Arch.: Kenneth G. Rae, 59 Côte du Beaver Hall. Contracteur général: Laird Patonnet fils, 485 rue Saint-Jacques.

Entrepôt, \$12,000. Jonction Sainte-

Rosalie, Qué. Propriétaire: Société Coopérative des Producteurs de Semences. Adresse: J. O. Roberge, Sec. Arch.: P. Myrand, Département de l'Agriculture, Edifices du Parlement.

Contrat accordé pour presbytère. Ste-Julienne, Qué. Propriétaire: La paroisse de Syndics. Arch.: J. O. Turgeon, 55 Saint-François-Xavier, Montréal.

Réparation d'une chapelle, \$3,000. Québec, Qué., (rue Buade). Propriétaire: Fabrique Notre-Dame, 16 rue Buade. Curé: E. C. Laflamme, 16 rue Buade. Contracteur général: C. E. Morissette, Ltd., 208, Latourelle.

Résidence, \$2,500. Québec, Qué., (208 Boisseau). Propriétaire: Geo. Maheux, 208 rue Boisseau, Contracteur général, D. Maranda, 85 rue Ste-Agnès.

Résidence, \$2,500. Québec, 520 St-François. Propriétaire: J. S. Langlois, 520 St-François. Ouvrage fait à la journée.

Offres demandées pour l'Ecole Laval de Montréal, Qué. Propriétaires: Commissaires d'écoles. Sec.: Jos. Jean, Pointe aux Trembles, Qué. Arch.: C. A. Reeves, 83 rue Craig Ouest, Mtl.

Crèmerie, \$3,000. Revelstoke, B. C. Propriétaire: L'Association des fermiers.

Résidence, \$7,000. Québec, Qué. (avenue Lévis). Propriétaire: J. R. Demers, 3 rue St-Augustin. Arch.: A. G. Nosworthy, 130 rue Lockwell. Contracteur général: Quebec Construction Co., 111 Côte de la Montagne.

Résidence, \$3,000. Québec. Propriétaire et contracteur général: P. Blouin, St-Jean, 2 étages, 30 x 30, construit en brique, fondations en ciment, toit en feutre et en gravols.

Résidence, \$2,500. Québec, Qué., (rues

Notre-Dame des Anges et Caron). Propriétaire: Art. Poullot, 143 Notre-Dame-des-Anges. Contracteur général: Jos. Nadeau, 139 Notre-Dame des Anges. 1 étage, brique, ciment.

Contrat accordé pour construire un cottage. St-Hyacinthe, Qué., (rue Girouard). Propriétaire: E. Brodeur. Arch.: Aquin et Richer, 908 New Birks Bldg., Montréal.

Contrat accordé pour construire un presbytère et une église, \$200,000. Montréal, Rosemont. Propriétaire: St-Jean Berchmans, 2619 rue Cartier. Arch.: Gauthier et Daoust, 180 rue St-Jacques. Curé: Rév. A. Guay, 950 rue Bellechasse. Contracteur général: Thos. Bélanger, Valleyfield, Qué.

Fondations pour 3 résidences, \$4,000. Montréal, Qué. Propriétaire: J. T. Lévassur, 412, 7e avenue. 25 x 28, construit en brique.

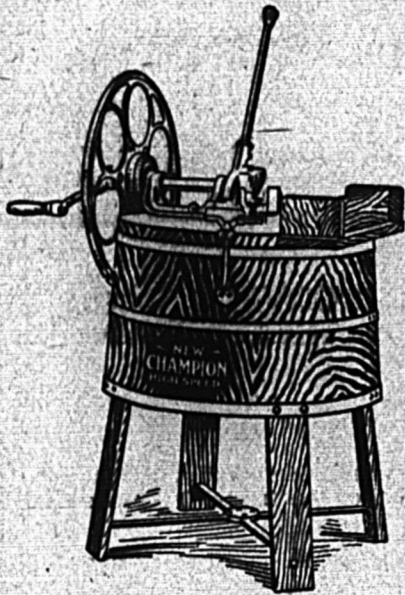
Fondations pour résidence, \$6,400. Montréal, Qué. Propriétaire et contracteur général: Masson et Charp.

Cottage, \$8,000. Outremont, Qué., (Hartland). Propriétaire: A. E. Fraser, 1237 Van Horne. Contracteur général: Jas. Marquis, 2655 Avenue Esplanade.

Contrat accordé pour résidence, Montréal, Qué., (905 rue Dorchester Ouest). Propriétaire: Sir Thomas Shaughnessy, 905 rue Dorchester O. Arch.: H. E. Prindle, New Birks Bldg. Contracteur général: Anglins Ltd., 65 rue Victoria.

Offres demandées pour construire une église, \$150,000. Marieville. Propriétaire: La fabrique de Ste-Marie de Manoir. Curé: J. B. Houle.

École, \$35,000. Montréal, Notre-Dame-de-Grâces. Arch.: Audet et Charbonneau, 364 Dorchester O.



La Laveuse Rapide la plus Facile à Actionner est la

Laveuse  
**"CHAMPION"**

à Haute Vitesse de  
**MAXWELL**

Elle peut être actionnée par un levier à main ou par une roue à manivelle, ajustée à l'arbre de couche horizontal. La cuve est faite de Cyprès Rouge,

bois qui dure toute la vie. Le système à extension pour fixer la tordeuse permet d'ouvrir presque entièrement le dessus. Etagère fournie en plus, si on le désire.

La laveuse "CHAMPION" a prouvé qu'elle se vendait bien. Demandez les prix et autres détails.

**MAXWELLS LIMITED**

**ST. MARYS, Ontario.**

**Tôles Galvanisées**



**"Queen's Head"!**

Le type du genre connu depuis un demi-siècle.  
Jamais égalées comme qualité.

**A. C. LESLIE & CO., LIMITED**  
- MONTREAL -

**Feutre et Papier**

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 2.  
Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tapisser.  
Produits du Goudron. Papier à Tapisser et à Imprimer.  
Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné

**"BLACK DIAMOND"**

**ALEX. McARTHUR & CO., Limited**

87 RUE MCGILL, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toitures: Rues du Havre et Logan. Moulin papier, Joliette, Qué.

## LA LAMPE WONDER

(LA LAMPE PUISSANTE)

est la lampe la plus nouvelle et la plus ingénieuse qui ait jamais été lancée sur le marché. Elle produit une lumière blanche, claire, brillante d'une force de 500 bougies pour moins de 1-3 de centin par heure.

Prenez cette lampe dès maintenant et ayez votre magasin éclairé aussi bien que dans les meilleures places de la ville. Elle peut être installée par n'importe qui.

Un enfant peut la manier. Absolument sûre et sans odeur. S'allume avec une allumette, très aisément. Pleinement garantie.

Marchands demandés partout comme agents locaux.



Ecrivez-nous directement pour une installation d'éclairage indépendant et à prix coûtant.

**MacLaren Light Company**

**MERRICKVILLE, ONTARIO**

**Savoir faire ses Achats  
est un Gros Agent  
de Succès dans le  
Commerce.**



**EN** consultant les annonces qui figurent dans le **"PRIX COURANT"** vous obtenez les adresses des meilleures maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.

# FERRONNERIE---Marché de Montréal

## FERRONNERIE PLOMBERIE

### Tuyaux de Plomb

Les prix sont de \$14.00 net pour tuyaux en plomb et de \$15.00 net pour tuyaux de plomb composition.

### Tuyaux de renvoi en fonte et accessoires

Les escomptes sur les prix de la liste sont: tuyaux légers, 60%; tuyaux moyens et extra-forts, 65%, et accessoires légers, moyens et extra-forts, 70%.

### Tuyaux en fer noir

#### Nous cotons, net;

1/2	.....100	pieds	3.00
3/4	.....100	pieds	3.06
1	.....100	pieds	3.91
1 1/4	.....100	pieds	4.72
1 1/2	.....100	pieds	6.97
1 3/4	.....100	pieds	9.43
2	.....100	pieds	11.28
2 1/2	.....100	pieds	15.77
3	.....100	pieds	23.99
3 1/2	.....100	pieds	31.37
4	.....100	pieds	37.72
4 1/2	.....100	pieds	44.69

### Tuyaux en fer galvanisé

#### Nous cotons, net:

1/2	.....100	pieds	5.43
3/4	.....100	pieds	5.43
1	.....100	pieds	6.00
1 1/4	.....100	pieds	7.65
1 1/2	.....100	pieds	11.31
1 3/4	.....100	pieds	15.30
2	.....100	pieds	18.29

2	.....100	pieds	24.61
2 1/2	.....100	pieds	58.90
3	.....100	pieds	50.87
3 1/2	.....100	pieds	61.18
4	.....100	pieds	92.49

### Tuyaux en acier

2	pouces.....100	pieds	9.60
2 1/2	pouces.....100	pieds	12.26
3	pouces.....100	pieds	13.30
3 1/2	pouces.....100	pieds	15.56
4	pouces.....100	pieds	19.80

### Fer-blanc Charcoal

Nous cotons: 1c. 14 x 20..... 4.75  
suivant qualité.

### Fer-blanc en Feuilles

Et par cse..... \$1.00  
(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net).

### Au Coke—Lydbrook ou égal

I C, 14 x 20, base bte..... 4.60  
Au charbon — Terre — Dean ou égal  
I C, 20 à 28.....bte 9.00  
(Caisse de 112 feuilles net).

### Caisse de 560 lbs.)

### Feuilles étamées

14 x 60, gauge 26, B. W. G..... 8.65  
72 x 30, gauge 24, 100 B. W. G... 9.55  
72 x 30, gauge 26, W. B. G.....10.15

### Tôles galvanisées "Canada"

Nous cotons: 52 feuilles, \$7.10; 60  
feuilles, \$7.35.

### Tôles noires

Feuilles:	
22 à 24	..... 3.55
26	..... 3.65
28	..... 3.75

### Tôles Noires "Canada"

51 Feuilles	..... 4.30
60 Feuilles	..... 4.40
75 Feuilles	..... 4.60

### Tôles galvanisées

Nous cotons à la caisse Fleur

		Gorbals Queens de	
		Best Head Lds	
28 G.....	5.25	7.25	7.00
26 G.....	5.15	7.05	6.80
22 à 24G.....	4.60	6.75	6.55
		2 H.F. de L.	
18-20	..... 4.75	6.65	6.55

### Apollo

10% z.—28 Anglais.....	6.75
28 G—26 Anglais.....	6.50
26 G.....	6.25
24 G.....	6.05
22 G.....	5.85
16 à 20 G.....	5.50

Moins d'une caisse, 25c de plus par 100 livres.

28 G. Américain équivaut à 26 G Anglais.

### Soudure

Nous cotons: barre demi et demi, 27 1/2c; garanti, 28 1/2c; "Wiping", 25 1/2c, métal pour plombiers.

### QUINCAILLERIE

### Boulons et noix

#### Nous cotons:

Boulons à voitures Norway (\$3.00)	
40 p.c.	
Boulons à voitures carrés (\$2.40) 60	
et 10 p.c.	

# Depense et Economie

Ce n'est pas un paradoxe de prétendre que des gens intelligents **DEPENSENT** pour **ECONOMISER** lorsqu'il s'agit de réparer, rénover et améliorer leurs propriétés.

C'est que le principe ordinaire d'économie donne place ici à l'économie réelle.

Que cette considération vous guide en commandant des fournitures de peinture, ce printemps, car malgré les conditions de guerre, cette attitude relative au peinturage, à la réparation et au rajeunissement de la maison est demeurée sans changement sinon pour une acceptation encore plus raffermie du sage précepte

## Dépenser pour Economiser

AUSSI, PRENEZ EN STOCK UN BON APPROVISIONNEMENT DE

# Peinture "Anglaise" B-H

# BRANDRAM-HENDERSON LIMITED

Montreal

Halifax

St. John

Toronto

Winnipeg

Boulons à voitures (.00); grandeurs 3/4 et moindres, 60 p.c.; 7-16 et au-dessus 45 p.c.

Boulons à machine, 7 1/2 pouce et au-dessus, 60 p.c.

Boulons à machine, 7-16 pouce et au-dessus, 50 p.c.

Boulons à lisse, 3/4 et plus petits, 50 p.c.

Boulons à lisse, 7-16 et plus gros, 45 p.c.

Noix par boîtes de 100 lbs.

Nous cotons:

Noix carrées.....3c la lb. de la liste

Boulons à charrue, 50 p.c.

Broche Barbelée

La broche barbelée est cotée à \$4.50 les 100 livres à Montréal.

Crampes à clôtures

Fer poli ..... 3.95  
Fer galvanisé..... 4.55

Broche galvanisée, etc.

No. 0 à 9, les 100 lbs..... 4.25  
No. 10, les 100 lbs..... 4.75  
No. 11, les 100 lbs..... 4.80  
No. 12, les 100 lbs..... 4.40  
No. 13, les 100 lbs..... 4.50

Poli brûlé:

No. 12, les 100 lbs..... 3.80  
No. 13, les 100 lbs..... 3.40  
No. 14, les 100 lbs..... 3.50  
No. 15, les 100 lbs..... 3.65  
No. 16, les 100 lbs..... 3.80  
Brûlé, p. tuyaux, 104 lbs. No. 18 4.25  
Brûlé, p. tuyaux, 100 lbs., No. 19 4.50  
Extra pour broche huilée, 10c p. 100 lbs.

Clôture à Poulailier

25 pour cent d'escompte.—Très rare.  
Nous cotons net:  
No. 13, \$3.45; No. 14, \$3.55; et No. 15, \$3.60. Broche à foin en acier coupé de longueur, escompte de 25 p.c. sur la liste

Plaques d'acier

1/2 pouce ... 100 livres 2.45  
3-16 pouce ..... 100 livres 2.70

Zinc en feuilles

Nous cotons: \$25.00 à \$30.00 les 100 livres.

Coudes pour tuyaux

Nous cotons à la doz.: coudes ronds ordinaires 75 feuilles, \$1.85; 60 feuilles, \$1.60, et polis 60 feuilles, \$1.60.

Broche moustiquaire

Nous cotons: broche noire, \$2.80, 100 pieds carrés.

Broquettes

Nouvelle liste.

Pour boîtes à fraises .. 0.75 0.25  
Pour boîtes à fromage.. 0.75 0.25  
A valisés ..... 0.75 0.25  
A tapis, bleues ..... 0.75 0.25  
A tapis, étamées ..... 0.75 0.25  
A tapis, en barils ..... 0.75 0.25  
Coupées bleues, en doz. 70 et 12 1/2 p.c.  
Coupées bleues et 1/4 pesanteur, 40 et 20 p.c.

Sweedén, coupées bleues et ornées, en doz., 75 p.c.

A chaussures, en doz. 45 p.c.

A chaussures, en prts, 1 lb., 60 et 10 p.c.

Clous de broche

Nous cotons: \$3.75 prix de base f. o. b., Montréal.

Clous à cheval.

Nous cotons par boîte: No. 7, \$2.90; No. 8, \$2.75; No. 9, \$2.60; No. 10, \$2.50; avec escompte de 10 p.c.

Fers à cheval

Nous cotons f.o.b., à Montréal:  
Neverslip crampons, 3/4 le cent.... 3.80  
et plus et plus  
No. 2 No. 1  
grand petit  
Fers ordinaires et pesants, le  
qrt. .... 4.40 4.65  
Neverslip crampons 7-16, le cent 2.40  
Neverslip crampons 1/2, le cent.. 2.60  
Neverslip crampons 9-16 le cent 2.80  
Neverslip crampons 5-16, le cent 2.00  
Neverslip crampons 3/4, le cent.. 2.20  
Fer à neige, le qrt.....4.15 4.40  
New Light Pattern, le qrt...4.35 4.60  
Fer "Toe Neight" No. 1 à 4.... 6.75  
Featherweight No. 0 à 4..... 5.75  
Fers assortis de plus d'une grandeur au baril, 10c. à 25c. extra par baril.

Chaines en fer

Très ferme.  
On cote par 100 lbs.:  
3-16 No. 6 ..... 10.00  
3-16 exact 5 ..... 8.50  
3-16 full 5 ..... 7.00  
1/2 exact 3 ..... 6.50  
5-16 ..... 4.40

Clous coupés

Nous cotons, prix de base, \$3.40, f. o. b., Montréal.

Fiches en Fer

1/2 ..... 3.90  
7-16 ..... 3.80  
1/2 ..... 3.70  
9-16 ..... 3.60  
3/4 ..... 3.40  
3/4 ..... 3.30  
1 ..... 3.30  
3/4 ..... 3.30

Vis à bois

Tête plate, acier ..... 80%  
Tête ronde, acier ..... 75  
Tête plate, cuivre ..... 47 1/2  
Tête ronde, cuivre ..... 45  
Tête plate, bronze ..... 60  
Tête ronde, bronze ..... 57 1/2

Fanaux

Wright No. 8.....doz. 8.50  
Ordinaires .....doz. 4.75  
Dashboard C. B.....doz. 9.00  
No. 2 .....doz. 7.25  
Peints 50c extra par doz.

Tordeuses

Nous cotons:  
Royal Canadian .....doz. 47.75  
Colonial .....doz. 52.75  
Safety .....doz. 56.25  
E. Z. E. ....doz. 51.75  
Rapid .....doz. 46.75  
Paragon .....doz. 54.00  
Bicycle .....doz. 60.50  
Moins escompte de 5 pour 100. Forte demande.

Munitions

L'escompte sur les cartouches canadiennes est très active.

Plomb de chasse

METAUX

Antimoine

Le marché est à la hausse: .40 à .41, 37.50.

Pig Iron

Plomb, 15 lb.  
Clarence No. 3..... 21.00

Carron Soft ..... 22.50

Fer en barre

Très ferme.

Nous cotons:

Fer marchand .....base 100 lbs. 2.80  
Fer forgé .....base 100 lbs. 2.55  
Fer fini .....base 100 lbs. 2.65  
Fer fini .....base 100 lbs. 2.65  
Fer pour fers à cheval base 100 lbs. 2.70  
Feuillard mince, 1 1/2 à 2 pcs. base 3.40  
Feuillard épais No. 10.....base 2.85

Acier en barre

Très ferme.

Nous cotons, net 30 jours:

Acier doux, base 100 lbs... 0.00 3.20  
Acier à rivets base 100 lbs.. 2.30 3.20  
Acier à lisse base 100 lbs... 0.00 3.20  
Acier à bandage base 100 lbs 0.00 3.35  
Acier à machine, base 100  
lbs., fini fer ..... 0.00 3.20  
Acier à pince base 100 lbs. 0.00 3.85  
Acier à ressorts base 100 lbs. 0.00 4.50

Cuivre en lingots

Nous cotons: .21 à .21 1/2 les 100 lbs.  
Le cuivre en feuilles est coté à 27c. la livre.

Câbles et Cordages

Best Manilla ... base lb. 0.00 0.22  
British Manilla . . base lb. 0.00 0.18  
Sisal . . . . . base lb. 0.00 0.13 1/2  
Lath yarn simple base lb. 0.00 0.13

Jute . . . . . base lb. 0.00 0.10 1/2  
Coton . . . . . base lb. 0.00 0.25  
Corde à châssis . base lbs. 0.00 0.84

Très ferme.

Nous cotons:

Jaune et noir, pesant..2.05 les 100 lbs.

Papiers de Construction

Plomb, 15 à 16 cents la livre.  
a)June ordinaire, le rouleau 0.00 0.45  
Noir ordinaire, le rouleau . 0.00 0.57  
Goudronné, les 100 lbs..... 0.00 3.75  
Papier à tapis, les 100 lbs. 0.00 4.00  
Papier à couv., roul., 2 plis 0.00 1.05  
Papier à couv., roul., 3 plis 0.00 1.80

Charnières (couplets,) No 840

Ferme, à la hausse.

Augmenté de 75c par 100 lbs.

1 1/2 pouce ..... 0.60  
1 3/4 pouce ..... 0.75  
2 pouces ..... 0.81  
2 1/4 pouces ..... 0.92  
2 3/4 pouces ..... 1.07  
3 pouces ..... 1.30

Nos 800 et 838

1 pouce ..... 0.32  
1 1/4 pouce ..... 0.37  
1 1/2 pouce ..... 0.48  
1 3/4 pouce ..... 0.59  
2 pouces ..... 0.67  
2 1/4 pouces ..... 0.76  
2 3/4 pouces ..... 0.81  
3 pouces ..... 0.95



# RAMSAYS PAINTS

## LA LIGNE COMPLETE "Fait au Canada"

Sous la marque de commerce de cette maison qui est établie depuis 1842 est manufacturée toute chose pour l'usage de la peinture ou pour le service de l'homme qui fait son propre peincturage. Les Peintures Ramsay toutes préparées sont les plus connues au Canada, elles couvrent le plus de surface, fournissent un usage extraordinairement durable et se font un ami de toute personne à laquelle vous en vendez.

**A. RAMSAY & SON CO.**

Montréal.

Succursales:

48 rue Colborne, Toronto, Ont.  
167 Pender St. W., Vancouver, B.C.

3 pouces .....	1.07
3½ pouces .....	1.49
4 pouces .....	2.12

Même escompte que pour toutes les charnières d'acier poli.

### FERRAILLES

	La lb.	La tonne
Cuivre fort et fil de cuivre	0.00	0.11
Cuivre mince et fonds en cuivre .....	0.00	0.09
Laiton rouge fort .....	0.00	0.10
Laiton jaune fort .....	0.00	0.06
Laiton mince .....	0.00	0.06
Plomb .....	0.00	0.02½
Zinc .....	0.00	0.02
Fer forgé No 1 .....	0.00	12.50
Fer fondu et débris de machines No 1 .....	0.00	16.00
Plaques de poêle .....	0.00	12.50
Fontes en acier malléables .....	0.00	9.00
Poêles d'acier .....	0.00	5.00
Vieilles claques .....	0.00	0.00

### PLATRE

Plâtre mêlé de sable, f.o.b. au char .....	5.50
Plâtre dur (Hard Wall), f.o.b. 20 tonnes et plus .....	10.50
Plâtre dur, (Plaster Paris), en barils, sur char .....	2.10

### Etain en lingots

Nous cotons: \$48.00 à \$49.00 les 100 livres.

### Plomb en lingots

Plus faible: \$8.00 à \$8.50 fort.

### Zinc en lingots

Marché très fort avec une demande continue de l'Europe.

Nous cotons: \$30.00 à \$32.00 les 100 livres.

### CAUSTIQUE

En barils de 100 lbs. ....\$7.50

### HUILES, PEINTURES ET

#### VITRERIE

#### Huile de lin

Nous cotons au gallon, prix nets: huile bouillie, 80c, huile cvrue, 80c.

#### Essence de thérébenthine

Ferme.

Nous cotons 90c le gallon par quantité de 5 gallons et 75c le gallon par baril.

#### Blanc de plomb

Blanc de plomb pur 100 liv.....14.16  
Blanc de plomb No. 1..... 10.60

#### Pitch

Nous cotons:  
Goudron liquide, brl..... 0.00 4.50  
Goudron pur, 100 lbs..... 0.70 0.85

### Peintures préparées

Nous cotons:	
Gallon .....	1.45 1.90
Demi-gallon .....	1.50 1.95
Quart de gallon .....	1.55 1.75
En boîtes de 1 lb.....	0.10 0.18

### Verres à Vitres

Nous cotons:	
Pouces unis .....	Star Double
100 pieds, .....	ou 16 oz. ou 24 oz.
au-dessous de 26.....	7.80 11.90
35 à 40.....	8.50 18.00
41 à 50.....	11.75 15.50
51 à 60.....	12.25 15.85
61 à 70.....	13.10 16.80
71 à 80.....	14.75 17.85
71 à 84.....	22.75
85 à 90.....	24.85
91 à 94.....	25.00
95 à 100.....	29.00

Escompte de 2 pour cent.

### VERT DE PARIS

Barils à pétrole, la liv.....	0.39½
Barils à arsénic .....	0.39½
Barils en fer de 50 et 100 liv.....	0.40½
Barils en fer de 25 liv.....	0.40½
Sacs en papier, 1 liv. ....	0.42½
Boîtes en fer blanc, 1 liv.....	0.43½
Sacs en papier, ½ liv.....	0.44½

# DANS LA PROVINCE

## Dorchester.

- Vente, S. Blodeau à J. Blouin, St-Malachie.  
 — Dame C. Cullen à J. Perreault, Framton.  
 — J. H. Couture à J. Turcotte, Framton.  
 Don, A. Laflamme à E. Dulac, Framton.  
 Révocation, A. Roy à J. Breyay, (Régistrateur).  
 Vente, A. Chabot à R. Dorval, Langevin.  
 Rectification, G. Lachance à J. R. Chabot, Ware.  
 Quittance, R. Gagnon à A. Frygues \$250.00  
 — J. Morin à A. Labrecque \$300.00  
 — Delle M. Bouffard à L. Boucher.  
 Main-levée, J. Morin à E. Garon.  
 — L. Boucher Esq. à A. St-Hilaire.  
 Quittance, F. Nicolle à J. Bidier \$100.00  
 — P. Bégin à O. Fontaine \$575.00  
 — F. X. Boucher à N. Bernard \$300.00  
 — E. Brochu à E. Brochu \$200.00  
 — J. Bisier à T. Brochu \$825.00  
 — Caisse Populaire de St-Germain à F. Fortin. \$475.00  
 Obligation, H. Renaud Esq. à S. Fontaine, Cranbourne.  
 Vente, N. Bernard à M. Roy.  
 — F. Fournier à A. Dorval, Standon.  
 Rectification, D. et P. Bégin à O. Fontaine, Ware  
 Obligation, M. Roy à J. Lafontaine, Cranbourne.  
 Vente, O. Fontaine à J. E. Roy, Ware.  
 — E. Fortin à E. L'Heureux, Ware.  
 Don, E. Grégoire à J. Grégoire, Cranbourne.  
 Vente, T. Fortin à T. Provençal, Cranbourne.  
 Obligation, J. Fauchon à C. Lafontaine, Ste-Claire.  
 Réméré, A. Dion à A. Morin, Cranbourne.  
 Ball, Fabrique Ste-Hénédine à T. Bédard, Ste-Hénédine.  
 Vente, J. Laflamme à M. Lessard, St-Maxime.  
 — L. Maure P. à L. Maure F., Ste-Hénédine.  
 — E. Soucy à A. Fournier, Langevin.  
 Vente, S. Gilbert et al à S. Miller, St-Benjamin.  
 — B. Poulin à J. McKinnon, Langevin.  
 Donation, P. Gilbertin, à A. Gilbert et al., Watford.  
 Vente, A. St-Hilaire à C. Lagrange et al., Cranbourne.  
 — L. Tardif à A. Tardif, Cranbourne.  
 — W. Magher à J. Cassidy, Cranbourne.  
 Garantie, J. Veilleux à J. Poulin, Langevin.  
 Déclaration, J. Lacasse à J. Audet.  
 Vente, A. Lehoullier à C. Pomerleau, Ste-Hénédine.  
 Testament, De E. Corriveau à J. Théberge.  
 Avis, J. Théberge à Régistrateur, St-Malachie.  
 Testament, J. Dwyer à D. Dwyer, St-Malachie.  
 Avis, D. Dwyer à Régistrateur, St-Malachie.  
 Testament, Dame B. Duff à T. Redmond.  
 Avis, W. Kelly à Régistrateur.  
 Testament, G. Franklin à H. Quigley.  
 Avis, J. G. Franklin à Régistrateur, Framton.  
 Don, Dame I. Henderson à W. Henderson, St-Lon.  
 Transport, A. Labrecque à J. Morin.  
 Vente, Dame M. Nadeau à A. St-Hilaire, Cranbourne.  
 Obligation, Dame M. Nadeau à Bouffard, Cranbourne.  
 Transport, E. Garon à J. Morin.  
 Vente, Dame M. Audet à L. Tardif, Cranbourne.  
 — L. Boucher et al à A. St-Hilaire, Cranbourne.  
 — L. Hébert à F. Poirier, Ware.  
 — L. Migneault à P. Dorval, St-Isidore.

## Lévis.

- Donation, Joseph Vézina à Joseph Vézina, St-Joseph.  
 Obligation, Joseph Noël à Odilon Samson, Lauzon.  
 — Wilfrid Dumas à Ls. Vaillancourt, St-Henri.  
 — Adjudor Lemieux à Joseph Gosselin, N.-D. Victoire.  
 — Alphonse Houle à Edgar Champoux, Lauzon.  
 Mariage, Constant Bégin à Delle Adèle Labrecque, Lauzon.  
 — Irénée Lecours à Delle A. Simoneau, Lévis.  
 — Hector Lemieux à Delle M. L. Pouliot, Lévis.  
 — P. D. Bégin à Delle N. B. Bégin, N.D. Victoire.  
 — J. A. Bégin à Delle Juliette Boivin, Lévis.  
 — Chs. Guay à Delle M. L. Rhéaume, Lévis.  
 Transport, Jean Beaumont à Arthur Laliberté, Lauzon.  
 Titre Nouvel, J. B. Bergeron à Ferd. Lemieux, Lévis.  
 Extinction de rente—par Décès de Dame P. Catellier, St-Henri.  
 Convention, Phllias Nolin et Georges Forgues, Lévis.  
 — Ls. Ed. Couture à Pierre Bégin, Pintendre.  
 — J. O. Bourget à J. A. Chabot, Lauzon.  
 — Félix Roy à Aimé Dumas, St-Henri.  
 — Aimé Dumas à Wilfrid Dumas, St-Henri.  
 Vente, J. A. Chabot à Emile Lavallée, Lauzon.

- Omer Carrier à Gédéon Carrier, N.-D. Victoire.  
 — Robert Carrier à L. I. Fortin, Lévis.  
 — Robert Carrier à J. D. Plante, Lévis.  
 — H. Dalmont à Georges Carrier, Lévis.  
 — Le Collège de Lévis à Alphonse Samson, Lévis.  
 — The Quebec Central Ry. à H. M. Bernier, N.-D. Victoire.  
 — Dame Rodolphe Audette à Dame G. Terrien, Lévis.  
 — Rodolphe Audet à Ludger Samson, Lévis.  
 — Rodolphe Audette à D. A. Beaubien, Lévis.  
 — J. Paradis et de Billy à Alphonse Houle, Lauzon.  
 — J. Paradis et de Billy à Albert Aucllet, Lauzon.

## Témiscouata.

- Vente, Oct. L'Italien à P. Brown, Ste-Rose.  
 Obligation, Art. Boisclair à Paul Boisvert, Estcourt.  
 Vente, Michel Therriault à Alc. Saindon, St-Arsène.  
 Obligation, Alc. Saindon à Dame J. Levasseur, St-Arsène.  
 — Ls. Edmond à Epip. Desbiens, Viger.  
 — Firm. Marquis à Delle M. Léonard, St-Arsène.  
 Vente, La Cie de Bois de Beauce à H. Beupré, Armand.  
 — J. Fréchette à H. Beaubré, Armand.  
 — J. Dubé à Elz. Lavoie, St-Louis.  
 — Bédard et Bélanger à D'Auteull Lber Co., Estcourt.  
 — D'Auteull Lber Co. à St-Maurice Lber Co., Estcourt.  
 — J. H. Ducharme à Alb. Cyr, Estcourt.  
 Vente, Adél. Marquis et al à Jos. Fréchette, Demers.  
 — Et Lebel à Eug. Morin, Demers.  
 — Pierre Castonguay à Alf. Sirois, Demers.  
 — Dame E. Turcotte à J. B. Therriault, Fraserville.  
 — Eus. Kerouac à Lud. Kerouac, Demers.  
 Réméré, Lud. Kirouac à Chs. Sirois, Demers.

## L'Islet.

- Donation, Arsène Pelletier à Marie Paradis, St-Damase.  
 Réméré, Jos. Collard à Alford Fortin, Ste-Perpétue.  
 Echange, Enoch Talbot à Alphonse Pelletier, St-Marcel.  
 Vente, Elzéar Bélanger à Xavier Bélanger, St-Marcel.  
 Réméré, Xavier Bélanger à Alph. Marcier, St-Marcel.  
 Vente, avier Bélanger à Eunoch Talbot, St-Marcel.  
 — Cyrille Bélanger à F. Chouinard, Ste-Pamphile.  
 Testament, Thadé Francoeur à Jos. Francoeur, St-Aubert.  
 Décl. de décès, Thadé Francoeur à Jos. Francoeur, St-Aubert.  
 Transport, Gau. Deschênes à Jos. Pelletier, St-Aubert.  
 Vente, Pierre St-Amant à Louise Lebel, Ste-Damase.  
 Obligation, Jos. Mercier à V. A. Tessier, St-Cyrille.  
 Réméré, Jos. Damours à V. A. Tessier, St-Damase.  
 Vente, J. Bte Pelletier à Prudent Damour, St-Jean.  
 Cession, Zoé Fournier à Anastasie Jean, St-Jean.  
 Convention, Nap. Godbout à F. Chouinard, Ste-Pamphile.  
 Transport, Luc Durand à F. Chouinard, Ste-Pamphile.  
 Réméré, Arthur Morin à F. Chouinard, Ste-Pamphile.  
 Oblig. Gilbert St-Amant à F. Chauonard, Ste-Pamphile.  
 Quittance, Alford Coran à F. Chouinard, Ste-Pamphile.  
 — Barth. Chouinard à F. Chouinard, Ste-Pamphile.  
 — Fra. Cloutier à Onés. Morneau, Ste-Pamphile.

## Portneuf.

- Quittance, Ag. Déry à L. Martel et Elle Jobin, St-Raymond.  
 — P. Crépault à Elle Jobin, St-Raymond.  
 — Vve Odina Perreault à Edm. Lépine.  
 Vente, B. H. Rompré à Ferdinand Petit, St-Ubalde.  
 Avis, Louis et Octave Audette, Chavigny.  
 — Narcisse Denis à Vve Frs. Denis, Alton.  
 Vente, Elle Vallée à Adjudor Gingras, St-Ubalde.  
 — Albert Nault à B. H. Rompré, St-Ubalde.  
 Mariage, Gustave Lord à Louise Pepin, Eucueils.  
 Vente, Ernest Germain à Arthur Veillette, St-Rémi.  
 Obligation, Geo. Vallée à Narcisse Perreault, St-Alban.  
 Transportat., Claudia Hamelin à Adeline Hamelin et al, Des-chambault.  
 Obligation, Alp. Bussièrès à J. Auguste Bussièrès, Ste-Jeanne.  
 Vente, Vve J. B. Dion à Jos. Lacroix, Ste-Jeanne.  
 Révocation, Alfred Martel à Alfred Martel fils, St-Augustin.  
 Vente, Hildevert Bureau et al à Jos. Beupré, Ste-Jeanne et Ste-Catherine.  
 Quittance, B. Delsie et al à Dame Hild. Bureau.  
 — Athanase Delsie à Geo. LaRue.  
 Transport, Georges LaRue à Athanase Delsie.  
 Vente, Georges LaRue à Athanase Delsie, Pte aux Trembles.  
 — Laurent Belleau à Abel Turcotte, Pte aux Trembles.  
 Vente, "Quebec Preserving Co.", à Odias Chouinard, Chavigny.

**VOTRE**



**USMC**



**GARANTIE**

**POUR LA**

**QUALITÉ**

**United Shoe Machinery Co., Limited**  
Montréal Qué

# Vendez la farine qui répond à tous les besoins

Deux manières d'augmenter ses ventes de farine: en laissant s'accroître la population — chose d'assez longue attente et qui ne dépend pas entièrement de sa propre volonté — ou en inspirant de nouveaux désirs culinaires chez la ménagère de son district actuel.

C'est pourquoi le succès assuré attend le détailleur qui fournit le premier à sa clientèle.

## La Farine Five Roses<sup>\*</sup> pour Pain·Gâteaux·Poudings·Pâtisseries

Par l'entremise de la qualité superfine de cette farine autant que de la célèbre CUISINIÈRE FIVE ROSES, dont déjà la distribution totale dépasse (dans les deux langues) les 300,000 exemplaires, nous sommes en bonne voie de faire connaître à toute ménagère ambitieuse les avantages à tirer d'une farine vraiment supérieure.

Et nous augmentons en même temps les ventes du détailleur en donnant à sa clientèle plus de 1,001 suggestions culinaires et lui assurant le succès. Exigez la marque FIVE ROSES de votre fournisseur en gros, ou adressez-vous à la compagnie.

**LAKE OF THE WOODS MILLING CO., Limitée**

MONTREAL "LAC DES BOIS" QUEBEC

Capacité Journalière: 24,700 Sacs.

\* GARANTIE NON BLANCHIE—NON MELANGEE

